

# Etranges français d'ici

## Les allophones sont-ils des francophones comme les autres ?

Anne-Christel ZEITER

École de Français langue étrangère, Université de Lausanne

---

**Résumé :** Le présent article cherchera à expliciter pourquoi l'idée mérite d'être soutenue selon laquelle certains locuteurs allophones vivant en français et en francophonie depuis de nombreuses années sont des locuteurs francophones à part entière, malgré leurs particularités. Afin d'explorer au mieux cette hypothèse, j'analyserai deux entretiens semi-dirigés menés avec Eugeniusz et André en été 2022 pour identifier leur style de parole respectif en termes de marques d'endogénéité et d'altérité, mais aussi de compétences communicationnelles globales. Je lierai alors ces éléments, dans une perspective émique et compréhensive, avec la subjectivité de chacun des deux frères telle qu'elle s'exprime dans leur discours sur leur vie et leurs pratiques en français pour souligner la cohérence entre la texture de leur répertoire francophone et les processus subjectifs et sociaux qui structurent leur pratiques langagières. Montrer que ces locuteurs sont identifiables à la fois comme rattachés à une certaine région francophone et comme issus d'origines étrangères me permettra de questionner le pouvoir donné (ou retiré) par la langue, si l'on souhaite approfondir la réflexion sur ce que signifie, pour des personnes immigrées de longue date, être francophones.

**Mots-clés :** normes endogènes, accent étranger, compétence communicationnelle, FLE, style

---

*En réalité, dans l'étude sérieuse de l'accent, l'objet  
n'est pas ce qui vient de la bouche d'une personne,  
mais ce que les auditeurs entendent et comprennent.*

*(Lippi-Green (1997) 2019 : 152)*

Lorsque j'ai rencontré André pour la première fois, je connaissais Eugeniusz depuis longtemps déjà, comme toute ma famille. Il m'a tendu la main, s'est présenté : « Salut ! André ! ». Plus tard, j'ai croisé mon fils dans la cuisine et, comme il me demandait qui

il était, je lui ai répondu que c'était le frère d'Eugeniusz. Il a refusé d'y croire, dans un premier temps : je devais me tromper, forcément, parce qu'André était valaisan, sans le moindre doute, et non polonais comme Eugeniusz. La réaction de mon fils confirmait ainsi la pensée de Lippi-Green ((1997) 2019 : 152), citée en exergue de cet article, qui considère qu'en matière d'étude de l'accent, « l'objet n'est pas ce qui vient de la bouche d'une personne, mais ce que les auditeurs entendent et comprennent » : le parler d'André, de même que le prénom qu'il nous a donné, a bien été catégorisé par mon fils, comme auditeur, comme porteur de caractéristiques ancrées dans une région donnée. Cet épisode m'a fait sourire, ensuite, à chaque nouvelle rencontre : oui, en effet, André vit en Valais, une région de Suisse francophone où j'ai moi-même grandi et dont je connais bien les inflexions, le parler, l'accent reconnaissable pour qui en est familier. Il est dans cette région depuis près de vingt ans maintenant, et son discours comme son parler l'y ancrent de manière évidente. Mais l'autre prénom d'André est Andrzej, et les vingt premières années de sa vie, il les a passées en Pologne, comme Eugeniusz, dont la musicalité en français est fortement marquée par la langue slave, alors qu'il est arrivé en Suisse romande avant son frère. Cette différence au sein de la fratrie, plusieurs fois observée, est à l'origine de la réflexion que je mènerai ici.

Lorsque l'on parle des francophones en francophonie, il s'agit généralement des locuteurs<sup>1</sup> natifs d'un espace francophone et jamais ou presque de celles et ceux qui le sont devenus au fil du temps, comme le souligne très justement Prikhodkina (2019a) dans sa critique du « sédentarisme nativiste ». Or, nombre de personnes venues d'autres langues vivent en territoire francophone, un territoire dont elles doivent ou ont dû s'approprier la langue en lien avec une expérience de migration choisie ou subie. Généralement catégorisées comme apprenantes, allophones ou non-natives, elles peuvent également être considérées comme plurilingues, bien qu'aucune de ces catégorisations ne s'avère complètement adéquate. Leur pratique du français, quel que soit le niveau de maîtrise atteint en regard de la norme standard, relève en effet d'un processus d'appropriation langagière mettant en jeu une grande complexité de facteurs identitaires, subjectifs, sociaux, politiques, économiques, physiques et cognitifs dont la texture même de la langue pratiquée porte des traces : le souhait de conserver ou de voiler un accent, marqueur d'altérité linguistique vis-à-vis d'une communauté (Rampton, 1995 ; Wenger, 2009 ; Zeiter, 2017), en est un exemple typique. Or, ce que je souhaite souligner dans cet article est que le répertoire langagier de chaque individu (allophone) vivant en contexte francophone porte des traces de ses agirs et positionnements sociaux, soit des marqueurs d'endogénéité et d'altérité, mais que ce sont ses agirs et ses positionnements sociaux qui font de la personne une locutrice francophone, quel que soit le degré d'altérité qui marque son discours. La question de la légitimité est évidemment cruciale dans cette prémisse : francophone aux yeux de qui et dans quels contextes sont des questions qu'il ne faut pas négliger, tant il est évident que ces personnes ne sont pas toujours considérées comme des francophones « comme les autres ». Or, ce style lui permet d'agir et se développe dans cet agir au quotidien dans tous ses contextes de socialisation, pour faire de la personne une locutrice francophone à part entière, c'est-à-dire capable d'agir socialement dans tous ses contextes en français.

---

<sup>1</sup>Dans la mesure où le corpus de cet article a été recueilli auprès de deux hommes, je choisis d'utiliser le masculin générique.

Dans la première partie de cet article, je chercherai ainsi à expliciter pourquoi l'idée mérite d'être soutenue selon laquelle certains locuteurs allophones vivant en français et en francophonie depuis de nombreuses années sont des locuteurs francophones à part entière, malgré leurs particularités. Afin d'explorer au mieux cette hypothèse et de décrire leur style spécifique, j'articulerai ensuite quatre approches pour analyser des entretiens semi-dirigés menés avec Eugeniusz et André en été 2022 : je décrirai les principales marques d'endogénéité puis d'altérité de leur parler, avant de me pencher sur leurs compétences communicationnelles globales et d'enfin lier ces éléments, dans une perspective émique et compréhensive, avec la subjectivité de chacun des deux frères telle qu'elle s'exprime dans leur discours sur leur vie et leurs pratiques en français. Cette analyse me permettra ainsi de montrer la cohérence entre la texture de leur répertoire francophone (Busch, 2012) et les processus subjectifs et sociaux qui structurent l'entrée dans la langue et influencent de manière toujours complexe l'appropriation de normes standards et endogènes. Toutefois, montrer que ces locuteurs sont identifiables à la fois comme rattachés à une certaine région francophone et comme issus d'origines étrangères soulignera l'importance de questionner le pouvoir donné (ou retiré) par la langue, si l'on souhaite approfondir la réflexion sur ce que signifie, pour des personnes immigrées de longue date, être francophones, en termes de besoins sociolangagiers pluriels et mobiles : cet article se cloturera ainsi par une réflexion plus approfondie sur les conséquences sociales et professionnelles, pour les personnes issues de la migration, de l'appropriation plus ou moins volontaire de normes endogènes correspondant à la fois au normal, au normé et au normatif.

## 1 La norme endogène comme prisme pour décrire la L2

Depuis les années 1980, la description des particularités langagières de locutrices et locuteurs du français dont l'une des caractéristiques est que ce ne soit pas leur langue première (L1) a fait débat. Depuis la *langue de l'apprenant (LA)*, la *compétence transitoire* ou encore le *dialecte idiosyncrasique* de Corder (1967, 1971), de nombreuses pistes ont été explorées, notamment pour questionner l'idée d'un apprentissage jamais complètement abouti, alors même qu'il arrive un moment où la personne n'est plus apprenante, pour autant qu'elle l'ait été un jour, et quel que soit le degré de maîtrise atteint. La notion de fossilisation (par exemple Frauenfelder, Noyau, Perdue, & Porquier, 1980 ; Luzar, 2012) décrit ainsi bien un état de langue « abouti », dans le sens où il ne se transforme que peu et où les erreurs deviennent presque impossibles à corriger, mais met cependant l'accent sur l'écart par rapport à la norme en ce qu'il peut devenir irréductible, et en se focalisant sur la personne comme apprenante plutôt que comme actrice sociale à part entière. Plus souple sans doute, la notion de bi-plurilinguisme telle que définie par exemple par Py et Gajo (2013) permet de décrire la présence de plusieurs langues dans le répertoire individuel (Busch, 2012). Si elle permet d'élargir considérablement les perspectives portées sur la LA en valorisant des possibilités énonciatives en L2 plus larges que ce que laissent supposer les écarts face à la norme, cette notion ne permet cependant pas complètement de décrire le pan francophone du répertoire langagier. Plus fonctionnelle à ce titre, la notion d'interlangue (Selinker, 1972) a également donné lieu à nombre de recherches intéressantes (Alber & Py, 1986 ; Porquier, 1984, 1986, 2003 ; Py, 1980, 1991, 1995 ; Rosen & Porquier, 2003), mais elle

me semble à nouveau trop liée à la notion d'erreur, d'apprenant et de communication exolingue pour mon propos. Comme le souligne Galligani (2003 : 149-150) dans un contexte similaire, adopter la perspective de l'interlangue reviendrait en effet

à considérer que les compétences linguistiques développées par les migrants en LA s'apparenteraient à des « systèmes approximatifs », à des « compétences transitoires », à des « systèmes intermédiaires » ou encore à des « systèmes approchés » [...]. Il est clair que son emploi impliquerait, dans le contexte concerné, le maintien des sujets dans un processus d'appropriation de la LA [...]. De plus, cela reviendrait à dire qu'ils ne sont jamais parvenus à atteindre cette fameuse cible que représente le français comme en témoignent les formes idiosyncrasiques et les marques transcodiques [...] relevées dans leurs discours. D'un point de vue linguistique, le danger pour le chercheur serait alors d'analyser ces productions comme des « erreurs » ou des « déviations » par rapport à la norme monolingue de réalisation et non comme la trace manifeste d'opérations inter- ou intralinguales. Par ailleurs, le but des sujets étudiés est moins d'atteindre un état de connaissance « parfait » en français que de pouvoir communiquer dans cette langue, quelle que soit la situation de communication. En effet, ce qui est visé par les sujets n'est pas la langue cible mais plutôt une compétence linguistique qu'ils jugent suffisante pour pouvoir se « débrouiller » dans cette langue. De ce fait, il apparaît plus légitime d'envisager le processus par lequel ces sujets (le terme d'apprenant – au sens didactique du terme – est d'emblée à écarter sinon on les inscrit d'emblée dans un processus d'acquisition) se sont appropriés la LA comme un processus plutôt *achevé*.

La mobilisation du concept d'interlangue, comme le souligne encore Galligani (*idem*), soulève par ailleurs la question du « *stade critique* (qui resterait cependant à définir !) au-delà duquel on pourrait imaginer qu'il deviendrait inopérant à caractériser les connaissances d'un locuteur dans une langue étrangère. » Il semble alors plus pertinent (2003 : 150) de parler plutôt de « configuration linguistique originale à composante bilingue », autrement dit de « parler bilingue » rendant « compte d'un assemblage particulier de variantes non standards et standards [...] [et] la présence de deux systèmes linguistiques ». Si la présence d'une autre langue – le polonais dans mon corpus – est évidente et largement décrite dans les parlers des personnes allophones, c'est ici la question des variantes « standard » que je me propose d'explorer, à travers le prisme des normes endogènes du français, jamais mobilisé à ma connaissance dans un tel contexte.

De nombreux travaux en didactique des langues et sociolinguistique se sont certes interrogés, ces dernières décennies, sur la transmission de la norme endogène en classe de langue, en particulier sur l'enseignement de la prononciation ou de la phonétique. L'idée est de donner aux personnes apprenantes des ressources utiles pour fonctionner dans la société, c'est-à-dire pour être intelligibles et compréhensibles, mais aussi pour comprendre diverses variétés d'une même langue. Cette perspective ne prend toutefois pas en considération le fait que, en vivant quotidiennement dans la nouvelle langue,

les personnes migrantes rencontrent déjà des ressources langagières et communicatives qu'elles s'approprient, et que parmi ces ressources peu « contrôlées » car hors relation didactique, nombre d'entre elles relèvent d'une certaine endogénéité et peuvent parfois même être corrigées car considérées comme des écarts face à la norme standard. C'est ainsi, par exemple, qu'Eugeniusz m'a à plusieurs reprises questionnée, hors entretien, en tant que spécialiste du français, sur le fait de répondre « service » à un remerciement : il s'agit là d'une expression qu'il entend et pratique chaque jour au travail, mais que son amie Marianne, lorsqu'il l'utilise en famille, corrige systématiquement comme fautive, considérant qu'il est plus correct de répondre « je te/vous en prie ». Quoi qu'il en soit, si certaines recherches soulignent bien la tendance de locuteurs non natifs à s'approprier ou à souhaiter s'approprier certaines variantes régionales (par exemple Dupouy, 2019 ; Prikhodkine, 2019b), la manière dont ces traits stylistiques se manifestent effectivement dans leur parler est relativement peu explorée, si ce n'est dans des recherches récentes en didactique des langues qui se penchent sur le parler de locutrices et locuteurs non-natifs du français pour en identifier notamment les spécificités en regard des langues premières :

D'un point de vue sociolinguistique et pédagogique, l'introduction de ces formes linguistiques dans le domaine des variétés du français devrait aider les enseignants en langues (tant en L1 qu'en L2) à avoir une vision plus riche de ce à quoi correspondent réellement les accents et les normes. Cela devrait les aider à déterminer quels traits devraient être ciblés pour la formation correctrice, et en même temps élargir leur conscience métalinguistique sur la langue et la variation qui lui est inhérente [...]. Il n'appartient pas au linguiste de décider de ce qui est ou de ce qui devrait être socialement “correct” ou “souhaitable”, mais ce n'est qu'en s'appuyant sur une collecte de données solides comme celle visée par l'[Interphonologie du français contemporain] que les éducateurs et les décideurs peuvent réfléchir aux décisions qu'ils veulent défendre<sup>2</sup>. (ma traduction) (Detey, Racine, Kawaguchi & Zay, 2016 : 501-502)

Or, en-dehors de ces considérations relativement nouvelles, parler d'accent au sujet de personnes non-natives revient généralement à évoquer leur accent étranger plutôt que ce qui se rattache à des normes régionales, c'est-à-dire à relever les marqueurs qui, dans leur discours et leur manière de parler, les indexent comment venant d'une autre langue, peu importe comment cette catégorisation est valorisée, comme le soulignent Candea, Planchenault et Trimaille (2019 : 3) :

[...] [Q]ue l'on parle d'accents (étrangers ou régionaux) ou de styles de parole, on parle en premier lieu de processus de catégorisation des êtres

<sup>2</sup> *From a sociolinguistic and pedagogical viewpoint, the introduction of these linguistic forms in the realm of French varieties should help language educators (both in L1 and L2) have a richer vision of what accents and norms really correspond to. It should help them determine which features should be targeted for corrective training, and at the same time expand their metalinguistic awareness about language and its inherent variation [...]. It is not up to the linguist to decide what is or what should be socially 'correct' or 'desirable', but it is only by relying on sound data collection such as the one which is aimed at in IPFC that educators and policy makers can ponder over the decisions they want to argue for.*

humains eux-mêmes. L'utilisation de la catégorie accent revient à focaliser l'attention sur les déterminismes que subissent les individus concernés, à escamoter leur agentivité, leur capacité d'affiliation et leur aptitude à la variation stylistique ; l'utilisation de la catégorie style revient à focaliser, au contraire, l'attention sur la marge de manœuvre et la recherche d'individuation et à ignorer tous les déterminismes subis par ailleurs.

Ce qui m'intéresse ici est donc moins de décrire l'accent étranger ou l'accent régional d'Eugeniusz et André pour les catégoriser comme plus ou moins francophones, que de montrer que la texture de leur parler articule des musicalités à la fois endogènes et étrangères à des stratégies communicationnelles spécifiques, ce qui leur donne un « style de parole » particulier, individuel et fonctionnel en français. Si le caractère exploratoire de cette étude ne me permet pas de proposer une description précise et exhaustive de ces deux styles, qui mériteraient une analyse poussée, je souhaite toutefois y souligner la présence de traits caractéristiques tant de leur maîtrise de normes endogènes que des traces laissées par leur entrée dans une nouvelle langue, pour illustrer le continuum dans lequel s'inscrit leur compétence de communication en français (Celce-Murcia, 2007 ; Hymes, 1984). Je pose en effet l'hypothèse que l'articulation de normes endogènes aux marques d'altérité inhérentes aux pratiques langagières de locuteurs du français l'ayant appris uniquement en contexte naturel, « sur le tas », leur permet d'atteindre un haut degré de maîtrise communicative pouvant sembler ambivalente en regard du degré de maîtrise du système linguistique. Afin de mener à bien cette description exploratoire, je m'appuierai sur quelques extraits d'entretiens menés avec Eugeniusz et André, séparément, pendant l'été 2022. Chaque entretien dure environ 90 minutes et a été enregistré avec un smartphone avant d'être transcrit intégralement<sup>3</sup>.

## 2 Entre normes endogènes et accent étranger : vers un style propre

Eugeniusz et André, à la première écoute, semblent inégaux dans leur pratique du français régional du Valais central, la région où ils vivent. André a en effet « l'accent valaisan » ce qui le rend relativement peu identifiable comme locuteur d'origine étrangère. À l'inverse, Eugeniusz porte des marques d'altérité très audibles, qui lui donnent un « accent étranger » marqué. Pourtant, une analyse plus fine permet de constater que tous deux portent des marqueurs régionaux et étrangers similaires, quoique à des degrés différents. On peut ainsi poser l'hypothèse d'une musicalité différente de leur parler, l'un tendant plus vers le régional et l'autre plus vers l'altérité, sur un continuum dont la base est pourtant similaire. Si Tortel (2021 : 6) précise en effet que « [l]e rythme fait partie de la prosodie, au même titre que l'intonation, les tons, les accents, les pauses, le débit, la qualité de voix [...] [et] est décrit comme l'organisation

<sup>3</sup>Les normes de transcription utilisées dans cet article sont volontairement simples, notamment parce que plusieurs modes d'analyse sont mobilisés. Le point marque une pause brève, la barre oblique (/) une intonation montante marquée, la contre-oblique (\) une intonation descendante marquée, le soulignement une accentuation de syllabe (salut), une voyelle allongée est suivie de deux points (salu :t), les élisions et les réductions sont indiquées entre parenthèses.

Ces normes ne sont utilisées que lorsque l'analyse en cours les rend nécessaires ; lorsqu'il s'agit d'analyse de discours et de contenu, seuls le point et les barres oblique et contre-oblique sont conservés, pour une meilleure lisibilité.

temporelle [...] des éléments mis en relief par des variations tonales, temporelles et d'intensité», Santiago (2018 : 10) souligne également que

[...] l'interlangue phonologique est sans doute en interaction avec le développement d'autres compétences linguistiques. Ces constats ont amené certains chercheurs à évaluer les interfaces entre la structure sonore et le développement des autres compétences linguistiques. Cet axe de recherche, assez récent en L2, a pour but de poser la question de l'unification de toutes ces interactions dans une seule grammaire modulaire qui expliquerait mieux les patrons de la parole observés en L1 ou en L2 (Archibald, 2017).

Il est ainsi vraisemblable que des éléments de morphosyntaxe différemment mobilisés fassent tendre le rythme de chacun des deux frères vers une musicalité plutôt régionale ou plutôt étrangère, mettant en retour leurs erreurs morphosyntaxiques plus ou moins en évidence, avec une influence forte sur la réception de leur « accent ». Cette réception est par ailleurs également influencée par la manière dont chacun se présente, en termes notamment de prénoms. « Eugeniusz » ([œg ɲiu ]) et « Andreij » ([ ɲ ei]) étant des noms typiquement polonais, les différences phonologiques entre les deux langues rendent le premier plus difficile à prononcer et à comprendre en français que le second, relativement proche du prénom André. Pourtant, Eugeniusz conserve en toutes circonstances son prénom d'origine, alors qu'Andreij le francise fréquemment. S'il ne refuse pas qu'on l'appelle par son prénom d'origine, il préfère en effet se présenter comme « André », considérant cela comme plus accessible pour ses interlocuteurs francophones :

### *Exemple 1*

AC d'abord tu m'as dit « salut. André »

A oui j(e) dis André oui. pa(r)c(e) qu(e) c'est. moi au début j(e) dis « Andreij en français c'est André » et p(u)is c'est c'est plus facile pa(r)ce qu(e) c'est. au nouvel boulot l(e) collègue il a parlé avec s(e)crétaire pa(r)ce qu'il a app(e)lé pour le. j(e) sais pas pour l(e) rapport. et p(u)is l(e) collègue il a dit « André i(l) il est à côté d(e) moi ». « non Andreij il a ram(e)né l(e) rapport ». « quel Andreij y a pas Andreij chez nous ». « mais il est à côté d(e) moi avec la visseuse André » André André il a pas compris pa(r)ce qu(e) moi j'ai dit Andreij et après j'ai dit i(l) faut qu'i(l) qu'i(l) change. déjà i(l)s ont écrit tout faux après j'ai dit faut changer faut mettre André et p(u)is voilà. (c'est plus facile) oui voilà c'est pour pour. facile pour les autres pa(r)ce que même main(t)enant i(ls). j'épelle mon nom i(l)s savent pas écrire j(e) leur dis c'est dur ou j'explique encore combien d(e) fois/ [...] si quelqu'un préfère m(e) parler en Andreij i(l) peut. m'app(e)ler André moi ça m(e) dérange pas\

Le choix de franciser ou non un prénom à consonance étrangère n'est pas anodin, tant il influence l'image sociale de la personne concernée et, donc, les attentes de ses interlocuteurs, en ce que

[1] l'information sociale véhiculée par les noms et les prénoms concerne également un large spectre d'identités sociales et peut avoir des conséquences sur les attentes que l'on peut formuler à l'égard des compétences de leurs titulaires. Dans le contexte actuel des sociétés occidentales qui connaissent d'importants flux d'immigration, ces indicateurs de l'origine ethnique que sont les noms propres sont devenus d'autant plus saillants qu'ils matérialisent l'écart entre la nationalité culturelle et la citoyenneté légale. (Pri-khodkine & Correia Saavedra, 2016 : 111)

Ainsi, lorsque Andrej se présente comme André, il s'inscrit résolument dans la francophonie, et ce d'autant plus dans une région relativement conservatrice où ce prénom est fréquent et rattaché à la tradition, à l'inverse du prénom Eugeniusz qui, non francisé dans son équivalent Eugène également ancré dans la tradition francophone, avance d'entrée de jeu l'altérité d'une famille de langue non latine et éloignée du français. Or, comme on le verra dans l'analyse qui suit, le choix de chacun des deux frères ce concernant s'avère cohérent avec leurs positionnements sociaux respectifs et avec leur rapport à leur identité polonaise, ce qui se perçoit dans leur style propre, plus accentué vers le régional ou vers l'étranger.

## 2.1 L'accent régional par la maîtrise de normes endogènes

Les travaux sur les parlers régionaux mobilisent différents angles permettant d'en décrire les spécificités. Si toutes ne peuvent pas être mobilisées ici – le corpus n'a pas été récolté à cette fin et ce n'est pas l'objet de cet article –, les deux entretiens permettent toutefois de reconnaître certains traits spécifiques du français de Suisse romande décrits dans des études antérieures. Aucune recherche précise n'existe à ce jour sur l'accent spécifique de la région rurale dont il s'agit ici, les descriptions les plus proches concernant Martigny, un espace urbain situé dans la vallée du Rhône et non dans une de ses vallées latérales, dont l'accent est légèrement différent. Je m'attacherai donc à décrire les particularités les plus évidentes qui, dans le parler d'André et Eugeniusz, me paraissent relever de normes endogènes présentes dans leur espace de vie et plus particulièrement répandues chez des locuteurs qui y exercent des professions des secteurs primaire et secondaire.

En termes de contenu, pour commencer, il faut relever certains sujets amenés par les deux participants. L'actualité (pandémie Covid19, vaccins, guerre en Ukraine), l'entreprise dans laquelle ils ont travaillé simultanément pendant plus de dix ans, ou encore certains aspects du système social et du droit des étrangers sont très présents dans leur discours, signe qu'ils partagent les préoccupations qui parcourent à ce moment-là le tissu social dans lequel ils évoluent, tout en ayant des préoccupations propres à leur statut d'ouvriers immigrés. Par ailleurs, en s'exprimant face à moi, qu'ils catégorisent comme membre du même espace qu'eux, ils n'hésitent pas à user de référents régionaux et de statalismes (Matthey, 2003 : 94), soit d'expressions



« liées à l'organisation étatique » : André mentionne par exemple « le Chômage » pour évoquer la Caisse chômage, « le Cycle » pour faire référence à l'école secondaire où se rendra sa fille à la rentrée, un terme différant d'un canton suisse-romand à l'autre, ou encore « Sierre » pour désigner un centre thérapeutique de jour spécialisé dans l'addiction à l'alcool. Eugeniusz, de son côté, évoque le nom d'un alpage pour le désigner, sans préciser ce dont il s'agit puisque je suis supposée le connaître, mais également « le Chômage », ou encore « Sion » pour désigner le centre de police où sont convoquées les personnes migrantes illégales et plus globalement le centre administratif du Valais. Les exemples sont nombreux dans les deux entretiens, et il serait fastidieux de les lister ici : il faudrait par ailleurs pouvoir comparer ces dénominations à celles de locuteurs d'origine. Quoi qu'il en soit, lorsque statalismes ou références régionales sont mobilisés dans le discours, il apparaît clairement que les sujets abordés, de même que la manière de les évoquer, touchent aux domaines les plus saillants du quotidien : l'emploi, la formation des enfants, l'administration ou encore la terminologie topographique ou professionnelle. À l'inverse, certaines références supra-régionales manquent parfois, qui témoignent d'un ancrage plus local que national, comme le montre cet extrait tiré de l'entretien d'Eugeniusz :

*Exemple 2*

- AC combien t(u) as passé d'années en Suisse et en Suisse romande/ j(e) savais plus. j(e) savais plus si t(u) étais venu tout d(e) suite en Suisse romande tout d(e) suite en Valais ou si t(u) étais v(e)nu ailleurs avant
- E tu sais quoi j(e) réponds comme ça\ . j'ai toujours problème c'est Suisse romande c'est quoi différence\
- AC alors Suisse romande c'est la c'est la région où on parle français Suisse allemande c'est la région où on parle allemand
- E alors Suisse romande tout d(e) suite. alors première fois vingt-cinq décembre mille neuf cent nonante-neuf [...] j'arrivais ici pas connu. j(e) connais deux deux mots français j(e) pense bonjour et au r(e)voir (c'est tout) non j'ai pris encore avant avant ici avant d'arriver ici j'ai d(e)mandé collègues pa(r)ce qu(e) avant pour Polonais c'est difficile de trouver travail ici [...] alors j'ai d(e)mandé à collègues quels mots c'est besoin travailler chez paysan alors fourche vache et p(u)is pelle et p(u)is c'est tout vingt-cinq décembre mille neuf cent nonante-neuf

Cet exemple est particulièrement frappant, tant la différence entre Suisse romande et Suisse allemande – ou Suisse alémanique – est connue par la très grande majorité des personnes vivant en Suisse, au point de n'être presque jamais explicitée ou discutée. Il est donc vraisemblable qu'Eugeniusz, tout en se posant de temps à autre la question lorsqu'il rencontre ces termes, n'ait jamais saisi l'occasion de l'approfondir, n'en ressentant pas la nécessité : ce n'est qu'au moment où ma demande le confronte à cette difficulté qu'il la thématise, pour s'appropriier immédiatement ce savoir lexical nouveau mais évident – Eugeniusz connaît en effet parfaitement bien la situation linguistique de la Suisse – comme en témoigne sa réponse immédiate.

Au niveau lexical ensuite, plusieurs régionalismes sont à relever, comme la numérotation spécifique au français de Suisse romande (« nonante-neuf », Exemple 2), ou encore ici, dans le discours d'André, « stamps » (de l'allemand *Stampel* : *tampon*) ou « natel » pour téléphone portable :

*Exemple 3*

- A j'ai pas profité du chômage j'ai pris deux trois **stamps** pour le chômage et puis c'est tout [...] et puis. après un peu au niveau administratif bon c'est moi qui tiens un peu pour la famille toutes les factures moi je paie par e-banking avec le **natel** maintenant c'est tout plus facile par natel

Relevé dans différentes études sur le français de Suisse romande, l'usage inhabituel de certains adverbes (voir par exemple Holès, 2005), comme « loin » notamment (« Il est encore là ? – Non, il est loin ! » pour dire « Il est parti ») apparaît également dans le discours des deux frères. Une seule occurrence de « loin » apparaît dans le corpus analysé ici, dans l'entretien mené avec André, lorsqu'il relate avoir risqué l'expulsion lorsqu'il était sans-papier à son arrivée en Suisse (« c'était un peu risqué. par exemple si les flics te chopent e. loin. à la maison »). Mes observations papier-crayon font cependant bien mention de cet usage de « loin », en particulier dans le sens de « se débarrasser de quelque chose » (« ça il faut loin ! » = il faut le jeter). Mes observations relèvent également un usage fréquent chez les deux frères de « même » pour signifier « moi-même » ou « soi-même », une expression fréquente dans leur contexte social (« je dois faire ça même » = je dois le faire moi-même). Un autre adverbe, « après », semble également porter, en certaines occurrences, une signification inhabituelle par rapport à l'usage standard :

*Exemple 4*

- A au boulot j(e( suis ([ i]) obligé d'écrire quand j(e) fais l(e) rapport du travail tout ça. ça je suis ([ i]) obligé d'écrire (donc ça tu sais faire) oui oui ça j(e) sais faire **après** je dis pas 100%
- A oui oui c'est ça l(e) but le but. **après** ma foi ça arrive à tout l(e) monde donc on peut pas tomber tout l(e) temps dans des bonnes places
- E et puis *après* gentiment gentiment j'ai pris je connais pas tout et puis deux trois choses comme je connais assez bien. **après** aussi ça existe deux trois choses comme j'aime pas trop ((rire)) ici en Suisse
- E non non de temps en temps je voudrais voudrais [...] parler mieux. **après**. j'ai pris habitude manière je parle maintenant. de temps en temps je pense ce serait mieux parler mieux

Dans ces extraits, « après » est utilisé tantôt pour indiquer une relation temporelle (en italique), tantôt comme connecteur d'opposition-concession (en gras), dans le sens de « mais » (« mais je dis pas 100% », « mais ma foi ça arrive », « mais. j'ai pris habitude »)

ou de « par ailleurs » (« par ailleurs ça existe aussi »). Il me semble s'agir ici d'un usage endogène – du moins d'un usage non documenté en français standard – de l'adverbe « après », qui évoque bien une succession, mais une succession d'idée plus qu'une relation temporelle, spatiale ou de valeur. Le dernier particularisme sémantique de ce type que je souhaite relever apparaît principalement chez André, et consiste en l'usage d'un « non » redoublé, comme dans cet extrait :

*Exemple 5*

- 1 AC pa(r)c(e) qu(e) avant t(u) étais chez [Menuiserie] aussi et puis là t(u) es t(u) es  
2 resté toujours en ébénisterie/  
3 A oui c'est c'est menuiserie charpente toujours l(e) même métier . **non non** j'ai  
4 arrê :té/ **là-bas** pa(r)ce que ça fait on :z(e) ans . et p(u)is j'ai négocié le salaire  
5 non . **non non** i(l) m(e) donne pas/ . alors j'ai dit **non non** j(e) change  
6 AC ah i(l) voulait pas t'augmenter (( ?))  
7 A **rien** . après à la fin i(l) . pa(r)c(e) qu(e) c'est c'est moi qui ai donné lettre  
8 comment dit (lettre de démission/) oui oui . il était choqué ..  
9 AC et il a pas essayé d(e) te garder/  
10 A si à la fin i(l) m'a dit o:: t'as bien chan.gé:/ . j'ai dit **non** moi . j'ai dit p(eu)t-êtr(e)  
11 j'ai changé j(e) l(ui) ai dit pa(r)ce que j'ai commencé à parler et tout . j'ai dit moi  
12 j(e) parle comme j'ai dans la tête\ moi j'ai dit j'ai problèmes financières j'ai dit .  
13 alors c'est pour ça qu(e) j(e) voulais arrêter ou changer pa(r)ce qu(e) moi j(e)  
14 peux pas continuer comme ça/ j'ai dit\ moi j'ai trois enfan :ts et p(u)is avec  
15 salaire là ça c'est salaire pour manœu::vre . moi je qualifié/ . on :z(e) ans dans  
16 cette boîte . et p(u)is à la fin i(l) voulait presqu(e) donner et p(u)is moi j'ai dit  
17 **non non** . il manquait encore un p(e)tit peu pour rester. j'ai dit main(t)enant  
18 j(e) finis .. ouais à la fin p(eu)t-être il a il a compris s(i) tu veux . moi c'était .  
19 quand j'ai commencé dans c(e)tte boîte l'année d'après j'ai commencé tout seul/  
20 j'étais responsable de tout/ bon j'avais t(ou)jours quelqu'un mais c'est moi qu(i)  
21 étais responsable du chan :tier alors s'il a pas compri :s alors tan :t pis/

L'usage de l'adverbe « non » (en gras) s'apparente à une locution adverbiale signalant un désaccord total par rapport à une situation dans sa globalité, plutôt que la négation d'un élément précis du discours, comme c'est le cas du « non » (l. 10) qui ne porte que sur ce que dit son employeur (« tu as bien changé »). La question que je pose à André concerne son nouvel emploi : je cherche à savoir s'il y fait le même travail qu'avant, et non pourquoi il en a changé. L'expression « non non » lui permet de détourner ma question pour introduire le récit de ce qu'il considère comme une situation inacceptable : s'il a changé d'employeur, ce n'était pas pour faire un autre travail mais parce qu'il estimait ne pas être suffisamment valorisé financièrement. La locution « non non » de la ligne 3 porte donc sur un refus global de la situation antérieure, celle qu'il a connue « là-bas », pour désigner l'entreprise, bien sûr, mais surtout l'entreprise qu'il a quittée par insatisfaction, qu'il semble rejeter loin de lui par une indexicalité multiple, à la fois spatiale et affective : l'usage de ce déictique est en effet ambivalent, en ce qu'il ramène le sujet de l'ancienne entreprise dans le discours – alors que ma question porte sur l'emploi actuel – tout en le rejetant par l'accentuation (là-bas). Le deuxième « non non » (l. 4) signifie à nouveau moins « non il ne me donne

pas le salaire que je veux », que « il n'a rien voulu savoir, la situation ne pouvait pas se régler » : il s'agit d'une évaluation globale de la réaction de son patron, qui lui permet immédiatement de relater sa propre réaction (l. 5) de manière implicite : son mécontentement justifie « je change ». L'adverbe « rien » (l. 7) est utilisé ici de manière un peu similaire : accentué et suivi d'une brève pause, il souligne non seulement le refus de l'employeur, mais également l'indignation d'André face à ce refus, ce qui lui permet de raconter la suite de ce qu'il présente comme une passe d'arme dont il considère être sorti vainqueur en donnant sa démission. Le dernier « non non » (l. 15) énonce à nouveau une évaluation globale de la situation : André ne refuse pas simplement l'augmentation insuffisante que lui propose l'employeur, mais décide de quitter l'entreprise parce que son travail n'est pas reconnu à sa juste valeur. L'usage du « non » redoublé et de « rien » s'apparente donc ici à du commentaire évaluatif (négatif), une pratique régionale fréquente à l'oral qu'André maîtrise parfaitement.

Pour terminer avec le lexique, il faut enfin souligner l'usage d'automatismes lexicaux acquis par mimétisme dans l'espace social. Si ces expressions ne peuvent pas (forcément) être considérées comme caractéristiques de normes endogènes, leur récurrence dans le discours des deux frères souligne que leur existence est suffisamment saillante dans les pratiques langagières locales pour se transformer en automatismes ponctuels. C'est par exemple le cas, chez André, de l'expression « c'est/c'était le but », qui lui permet de clôturer une explication :

#### Exemple 6

moi je j(e) prends vite la langue **c'était l(e) but** pas rester même à la ferme  
 oui oui **c'est ça l(e) but le but**  
 après j'ai pas obligé d'écrire cent pourcent c'est **pas c'est pas l(e) but**  
**le but c'est** la langue sans la langue tu peux rester à la maison  
 bouger le cul bosser bosser pour gagner la vie **c'est ça le but**  
 payer les factures tout **c'est ça l(e) but** après l(e) reste pas b(e)soin d'êt(r)e  
 millionnaire

Au niveau phonologique enfin, et outre les marques d'oralité habituelles en français contemporain (*ne* tronqué, segmentation de la séquence « pa(r)c(e) que » en [pask], élision du [y] dans « tu » ou réduction du [y] dans « puis »), l'Exemple 5 témoigne, comme le reste des entretiens, d'une forte tendance à la délétion du schwa dans les monosyllabiques (que, de, se) et dans certains polysyllabiques (un [pti] plutôt que [pə-ti]), un autre trait caractéristique du français de Suisse romande relevé par Racine, Andreassen et Benetti (2016). André en particulier tend par ailleurs à la paroxytonie (Matthey, 2003), soit à l'accentuation de l'avant-dernière syllabe plutôt que de la dernière, comme à la fin de l'exemple 3 : « c'est moi qu(i) étais responsable du chtier alors s'il a pas cprî :s alo : :rs tt pi :s/ ». Cette tendance à accentuer l'avant-dernière syllabe est particulièrement audible dans les nasales (chtier, cprîs) et comporte fréquemment des traces de nasalisation, qui sont alors des marques d'accent étranger et non d'accent régional. Dans ce même extrait, il faut cependant aussi relever l'allongement des voyelles finales (cprs, alrs, tant ps), dont André tend à jouer lorsque son discours est évaluatif, comme c'est le cas ici lorsqu'il parle de son ancien employeur, mais qui est

également décrit par Racine et Andreassen (2012) comme marqueur d'identité régionale. Si, chez Eugeniusz, les marques d'oralité habituelles sont présentes, ces traits phonologiques ne sont toutefois presque pas perceptibles : il faudrait une analyse beaucoup plus systématique et précise pour savoir si elles existent ou non dans son parler.

## 2.2 L'accent étranger par écarts face au système

Comme pour la description de la pratique de normes endogènes, il serait trop long et fastidieux de présenter ici toutes les marques d'altérité présentes dans le discours d'André et d'Eugeniusz : je me contenterai donc d'en relever les traits les plus saillants, pour exemplifier mon propos. Il importe toutefois de rappeler que, comme pour les marqueurs d'endogénéité, les indices d'altérité langagière sont présents chez les deux frères, bien qu'à des degrés divers de régularité. Leur discours alterne en effet entre des constructions parfaitement fluides, correctes et courantes, et des constructions compliquées et fautives en raison de lacunes dans leur maîtrise du système. Dans la mesure où ces lacunes sont plus évidentes dans le parler d'Eugeniusz, en particulier en raison de l'instabilité de son système verbal, de l'absence quasi-totale d'articles indéfinis et de pertes de contrôle parfois importante sur la syntaxe le forçant à reformuler complètement, mon principal exemple sera tiré de l'entretien mené avec lui.

### *Exemple 7*

E ça c'est toujours. c'est un peu. c'est pas légal [...] c'est quelqu'un polonais qui habitait ici et puis là il fait business comme ça cherche travail pour Polonais et puis après après trouvé/trouver le travail quand même et puis il lui d(e)mander/d(e)mandé l'argent pour payer ça. alors pour cette époque c'est beaucoup beaucoup même maintenant 2000 francs demander [...] souvent les gens arrivent sans l'argent et puis lui a contact avec les les les patrons toujours et puis chaque mois prend 500 francs pour payer à lui alors 2000 francs oui et puis j'entends j'entendu après ils ont chopé lui et puis prison [...] en Pologne 2000 francs c'est fortune e comme nous a. gagné/à gagner deux deux cents francs trois cents francs alors deux mille. après évidemment quand tu travailles ici tu peux payer chaque. rembourser chaque mois. moi j'ai pas payé (comment t'as fait/) j'ai j'ai réfléchi comment faire. de toute façon j'ai travaillé à la base que cinq mois et.

j'ai toujours dit moi j'ai problèmes en Pologne et puis j'ai changé de boulot [...] alors j'ai payé seulement 500 francs. je dis patron si jamais comme lui téléphone à toi tu dis j'ai parti déjà Pologne parce que j'ai problème j'ai problème famille et j'ai seulement travaillé deux trois semaines et comme lui il demander pour argent non non Polonais déjà parti en Pologne [...] maintenant aussi et puis un peu moins alors cette époque Polonais cherchent travail e parce que c'était pas beaucoup boulot chez nous alors voilà alors alors c'est pour ça je dis j'ai toujours resté Suisse romande

*Eugeniusz fait ensuite le récit de son expulsion de Suisse, suite à une dénonciation, pour avoir travaillé sans permis de séjour. Il raconte son retour illégal sur le territoire, en passant la frontière à pied dans la campagne, peu de temps après, et relate comment la police l'a à nouveau convoqué quelques semaines plus tard pour l'expulser à nouveau :*

E [...] deuxième fois maintenant c'est moins rigolo parce que c'est écrit si tu viens ici. nous chope. c'est possible le le prison sinon dix mille francs amende dix mille francs. dans deux semaines ils m'ont chopé alors j'ai nouveau à Sion et puis le policier m'a commencé lire parce que pourquoi t(u)es venu ici/ j'ai dit. ah moi je je savais pas parce que. je fais comme ça je un peu comme ça ouais ouais. j'arrive pas à lire je comprends pas qu'est-ce que c'est même comme touriste/ non non même comme touriste t(u) as pas le droit entrer alors alors m'a dit maintenant je lire phrase par phrase et puis tu dis tu comprends tu comprends pas. ça tu comprends oui tu comprends oui ah maintenant je comprends OK c'est bon j'ai rien payé j'ai pris premier bus et je resté Pologne

AC mais la première fois t(u)avais compris/

E oui. oui oui \

Il faut tout d'abord relever qu'Eugeniusz fait preuve d'une grande richesse lexicale : il lui arrive rarement d'utiliser un terme imprécis ou de ne pas trouver le mot dont il a besoin. Une reformulation du type « évidemment quand tu travailles ici tu peux payer chaque. rembourser chaque mois » souligne son souci de s'exprimer le plus précisément possible, en utilisant le bon terme, de même que l'utilisation de « évidemment » témoigne de sa capacité à nuancer son discours en y introduisant des commentaires évaluatifs efficaces. Pourtant, Eugeniusz mobilise parfois des constructions lexicales mixtes qui associent des termes de manière inhabituelle, comme c'est le cas dans la séquence « c'est quelqu'un polonais qui habitait ici » (l'attendu serait plutôt : c'est un Polonais). Ces occurrences interviennent fréquemment dans des constructions simples et courantes, ce qui contraste avec son usage d'une terminologie par ailleurs précise. Dans ces formulations courantes, l'usage de certaines prépositions est en outre instable, comme dans « j'ai problèmes en Pologne » ou « je resté Pologne », « j'ai parti déjà Pologne » ou « Polonais déjà parti en Pologne », une instabilité qui ne semble pas liée, dans ces exemples du moins, à une représentation différente du déplacement dans l'espace, ce qui donne l'impression d'un usage aléatoire et non stabilisé. De même, certaines expressions, relevant parfois d'un registre relativement soutenu, comme « pour cette époque c'est beaucoup », sont utilisées de manière tantôt correcte, tantôt fautive dans le même tour de parole : « alors cette époque Polonais cherchent travail ». Enfin, toujours dans le domaine du lexique et des formulations les plus courantes, Eugeniusz alterne les registres de langue, comme dans la séquence « Polonais cherchent travail e parce que c'était pas beaucoup boulot chez nous ». Un exemple plus frappant de cette irrégularité des registres apparaît également lorsqu'il relate ce qui était écrit sur son premier document d'expulsion : « c'est écrit si tu viens ici nous chope ». Le verbe « cho-per » est systématiquement utilisé par Eugeniusz dans le contexte policier (« après ils ont chopé lui et puis prison », « si tu viens ici nous chope », « dans deux semaines

ils m'ont chopé»), ce qui laisse supposer qu'il a rencontré ce verbe principalement dans ce contexte et qu'il l'associe peut-être à la terminologie administrative. Enfin, la difficulté à discriminer certaines voyelles en début de mot, à l'oral, provoque parfois une confusion lexicale durable. Ainsi, par exemple, Eugeniusz confond « prendre » et « apprendre », qu'il n'utilise jamais, de même qu'André construit le verbe « sayer » pour « essayer » :

*Exemple 8*

*Eugeniusz : « prendre » pour « apprendre »*

- E chez le paysan tu travailles seul alors pour ça **j'ai pris** aussi le français un peu petite nègre comme Marianne m'a dit
- E tu sais comment **j'ai j'ai pris** deux trois mots vite tu sais comment (( ?))
- E parce que moi je suis pas paysan [...] alors je connais pas début. début après **j'ai pris** vite quelque chose et puis après c'est pas de problème
- E elle s'est [...] énervée et puis « c'est bon OK » et puis moi je j'ai dit tu sais **je pas pris** ordinateurur beaucoup

*André : « sayer » [sEje] pour « essayer »*

- A ça arrive à tout le monde donc on peut pas tomber tout le temps dans des bonnes places il faut-il faut faut (es)sayer. faut (es)sayer
- A j'ai commencé (es)sayer parler bonjour oui non ça va et puis après j'ai toujours noté des mots
- A quand j'avais 21 ans j'étais déjà en Suisse alors on peut dire jeune qui. voilà. qui va (e)ssayer

Comme on le voit ici, il ne s'agit pas d'une question de prononciation, qui « avalerait » en quelque sorte la première voyelle, mais bien d'une construction lexicale stable. Par ailleurs, la régularité avec laquelle elle apparaît chez chacun des deux frères chaque fois que le verbe est mobilisé souligne bien qu'il ne s'agit pas d'une erreur lexicale ponctuelle, mais bien d'une construction fossilisée qui, parce qu'elle ne freine en aucun cas la communication, n'est vraisemblablement jamais hétérocorrigée, pour autant d'ailleurs qu'elle soit perçue.

La construction des formes verbales est, avec l'usage de l'article, l'un des traits qui distingue le plus le parler d'Eugeniusz et d'André. Si ce dernier maîtrise globalement ces constructions, ne faisant presque jamais d'erreur, Eugeniusz fait preuve d'irrégularités très fréquentes. L'Exemple 7 montre en effet qu'il connaît et maîtrise la conjugaison du présent, de l'imparfait et du passé composé de l'indicatif, comme on le voit particulièrement bien dans cet extrait :

j'ai dit (PC correctement construit). ah moi je je savais pas (IMP correctement construit) [...] j'arrive pas (PR correctement construit) à lire je comprends pas (PR correctement construit) qu'est-ce que c'est (PR correctement construit) même comme touriste ? non non même comme touriste

t(u) as (PR correctement construit) pas le droit entrer alors alors m'a dit (PC correctement construit) maintenant je lire phrase par phrase et puis tu dis tu comprends tu comprends pas. ça tu comprends oui tu comprends oui ah maintenant je comprends OK c'est (PR correctement construits) bon j'ai rien payé j'ai pris (PC correctement construits) premier bus et je resté Pologne

Cette compétence à conjuguer est toutefois instable, même dans un passage comme celui-ci où la dominance va vers un système cohérent et correct : « je lire phrase par phrase » n'est en effet pas conjugué, alors qu'il s'agit d'un présent ne présentant pas de difficulté particulière, et « je resté Pologne », qui devrait être un passé composé, est tronqué, puisqu'il manque l'auxiliaire. L'ensemble du discours d'Eugeniusz fonctionne donc selon ce principe d'irrégularité, une dynamique qui marque très fortement d'altérité son discours.

Il en va de même avec la cohésion verbale, dans laquelle Eugeniusz tend à se perdre. L'entretien portant sur sa trajectoire en Suisse, il est évidemment conduit à mobiliser les temps du passé de manière complexe, ce qu'il parvient régulièrement à éviter en relatant des conversations au discours direct, et donc principalement au présent, comme lorsqu'il raconte sa discussion avec son deuxième patron ou avec la police. Dans une relation imparfait/passé composé, il parvient également à construire un système absolument correct, à l'exception des deux occurrences montrées ci-dessus. Par contre, lorsque les relations temporelles s'avèrent chronologiquement moins linéaires, son degré de contrôle baisse considérablement :

quelqu'un polonais qui **habitait** ici et puis là il **fait** (*attendu : faisait*) business comme ça **cherche** (*attendu : cherchait*) travail pour Polonais et puis après après. **trouvé/trouver** [tRuve] (*attendu : trouvait ou avoir trouvé*) le travail quand même et puis il lui **d(e)mander/d(e)mandé** [dm̃de] (*attendu : demandait*) l'argent pour payer ça. alors pour cette époque c'est (*attendu : c'était*) beaucoup beaucoup même maintenant 2000 francs **demande** (*attendu : demander 2000CHF [c'est beaucoup] ou [il] demandait 2000CHF*) [...] souvent les gens **arrivent** (*attendu : arrivaient*) sans l'argent et puis lui **a** (*attendu : avait*) contact avec les les les les patrons toujours et puis chaque mois **prend** (*attendu : prenait*) 500 francs pour payer à lui alors 2000 francs oui et puis **j'entends j'entendu** après ils **ont chopé** lui et puis prison [...] en Pologne 2000 francs c'est fortune e comme nous **a. gagné/à gagner** [a ga e] (*attendu : gagnions*) deux deux cents francs trois cents francs alors deux mille. après évidemment quand tu travailles ici tu **peux** payer chaque. rembourser chaque mois

Ce récit au passé relève d'un système verbal complexe, qui exprime le fonctionnement d'une activité qui s'est terminée et est parsemée de commentaires évaluatifs portant sur le passé et parfois aussi sur le présent (« même maintenant »). Si Eugeniusz sait construire un imparfait, cet extrait montre qu'il a plus de difficulté au niveau de son usage, puisque la plupart de ses imprécisions seraient attendues à l'imparfait, pour



la cohésion du récit. Cette instabilité au niveau de la cohésion verbale est également liée à l'utilisation de deux connecteurs temporels uniquement, « et puis » et « après », qui ne lui permettent pas de situer précisément chaque événement dans la chronologie. Contrairement à ce qui était pour le lexique, cette difficulté freine parfois la compréhension : il faut en effet suivre toutes les circonvolutions de l'explication, et éventuellement étayer ou questionner, pour bien comprendre la situation. Il s'agit là d'un problème que relève Eugeniusz lui-même :

*Exemple 9*

E j(e) sais maintenant j(e) sais quand [...] tu changes p(e)tite chose dans le dans mot dans phrase c'est pas pas exactement ça qu'est ce que je voulais dire et puis les autres comprend pas. c'est ça parler comme il faut (ouais) pa(r)c(e) que comme tu comme tu changes le temps [...] tu changes verbe aller je sais pas quoi c'est c'est difficile pour moi tu changes ah c'est pas c'est pas exactement qu'est-ce que je voulais dire parce que je dis par exemple ça ça [...]. lui comprend c'est déjà fait. ça c'est beaucoup de choses c'est ça ça c'est les verbes verbes oui oui ça c'est difficile. ça. parler comme il faut c'est pour les autres comprendre tout de suite

L'exemple qu'il donne ici concerne le « verbe aller » dans l'expression du futur (aller + infinitif), une construction qu'il connaît pour l'entendre régulièrement mais qu'il ne pratique pas, comme le futur simple d'ailleurs, qu'il remplace systématiquement par le présent de l'indicatif ou l'infinitif. Dans son travail, cette difficulté à nuancer entre passé, présent et futur provoque donc des incompréhensions (« lui comprend c'est déjà fait ») qui fragilisent son agir social, le mettent en situation inconfortable et renforcent son sentiment de ne pas « parler comme il faut ». La question de l'expression du temps représente donc un enjeu dans son quotidien.

Il serait enfin faux de dire qu'Eugeniusz n'utilise pas d'articles en français : au contraire, la plupart des articles définis sont présents, et le genre des noms est majoritairement correct : il faudrait évidemment mener une étude plus systématique pour s'en assurer. En comparaison avec André, toutefois, qui est moins sûr de lui quant au genre, Eugeniusz ne présente pas un nombre significatif d'erreurs sur ce plan. Les articles indéfinis et les partitifs sont par contre plus problématiques, au point qu'il renonce la plupart du temps à les énoncer, ce qui donne l'impression qu'il n'utilise pas les articles. Cette distinction est visible dans l'Exemple 7 toujours, lorsqu'il utilise le mot « argent, à différentes reprises :

lui d(e)mander/d(e)mandé **l'argent** pour payer ça  
souvent les gens arrivent **sans argent**  
comme lui demander **pour argent**

Dans les deux premières occurrences, « argent » demande un article défini, bien que l'expression « sans argent » soit aussi possible : ici, utiliser l'article défini est toutefois plus précis et désigne clairement le montant de 2000CHF à remettre au passeur.

L'élision de la voyelle de l'article est par ailleurs correcte. Dans la troisième occurrence, dans le contexte, l'on pourrait toutefois attendre un partitif. En effet, si le remboursement est mensuel, le montant n'est pas précisément fixé, puisqu'Eugeniusz déclare avoir remboursé 500CHF en cinq mois, alors qu'il explique peu avant que le patron prélève 500CHF par mois : le passeur demande donc « de l'argent », peu importe combien, et non « l'argent ». Dans la mesure où les indéfinis et les partitifs sont généralement absents (« il fait business », « c'est fortune », « pas beaucoup boulot ») du discours d'Eugeniusz, où les autres occurrences demandant l'article défini avec « argent » sont correctes et où le contexte laisse penser qu'on attendrait plutôt ici un partitif, l'hypothèse semble néanmoins plausible d'une absence presque totale de maîtrise concernant l'article indéfini et le partitif, à l'exception des formules figées.

Cette analyse de ce qui constitue « l'accent étranger » dans le discours d'André et Eugeniusz n'est évidemment pas exhaustive et pourrait être approfondie par une observation de la syntaxe de l'oral en général, par exemple. Ce parcours exploratoire et illustratif souligne cependant les marques d'altérité les plus saillantes qui émaillent le discours des deux frères, de même que les marques d'endogénéité mettaient en évidence leur haut degré de maîtrise de la langue du lieu sur d'autres aspects du langage. La dernière question que je souhaite aborder dans cette analyse exploratoire est donc celle de leur compétence de communication : en d'autres termes, que font Eugeniusz et André de ces ressources langagières plurielles pour mener à bien leurs agirs sociaux ?

### 2.3 La compétence de communication

Dans le modèle de la compétence de communication de Celce-Murcia (2007), la compétence socioculturelle est mise en évidence dans l'importance de la connaissance des normes sociolinguistiques et pragmatiques liées à la langue, dont notamment les usages locaux. Cette compétence s'associe toutefois évidemment à la compétence interactionnelle présidant à l'adéquation des actes de parole et à la régulation des tours de parole, à la compétence discursive, qui régit la cohérence et la cohésion du discours, à la compétence linguistique, distincte de la compétence grammaticale par le fait d'y intégrer les dimensions phonologiques, lexicales, morphologiques et syntaxiques, à la compétence formulaïque permettant la mobilisation d'éléments de langage préfabriqués, et, enfin, à la compétence stratégique permettant d'atteindre des objectifs communicatifs dans l'agir social. Comme le soulignent French, Beaulieu et Huot (2017 : iii), ce modèle se rapproche considérablement de l'idée de compétence de communication telle que développée par Hymes (1984), « dans le sens où on reconnaît que les différentes parties du modèle interagissent les unes avec les autres » :

Par exemple, la compétence socioculturelle et la compétence interactionnelle constituent deux facettes d'un même construit, la première représentant des éléments du haut vers le bas (top-down elements) et la seconde, du bas vers le haut (bottom-up), ceci pour l'ensemble des connaissances nécessaires pour s'exprimer de façon appropriée dans un contexte et une culture donnée. Il en va de même pour les compétences grammaticale et formulaïque, ces deux composantes combinées contribuant, toujours selon

[Celce-Murcia], à la production d'énoncés à la fois précis et fluides. C'est la mise à contribution de ces quatre éléments ou compétences qui permet, selon elle, à la compétence discursive de se déployer. En ce qui concerne la compétence stratégique, elle vient pallier des faiblesses dans une des compétences.

L'analyse effectuée jusqu'ici de ce qui constitue « l'accent régional » et « l'accent étranger » d'Eugeniusz et André me semble illustrer cette idée, en ce que chacun des deux frères a développé des compétences linguistiques, discursives et formulaïques suffisantes, bien que différentes, pour témoigner de leurs compétences socioculturelles, interactionnelles et stratégiques : si leur parler respectif porte des traces indéniables d'altérité, il porte également des indices forts de leur appartenance à un lieu et un espace social donnés. En ce sens, je rejoins donc Detey, Racine *et al.* (2016 : 151-152) qui soulignent l'intérêt de considérer que

les variétés des apprenant · e · s devraient être incluses dans un continuum entre natif et non-natif, enrichissant ainsi nos connaissances générales sur le traitement, le comportement et les tendances universelles de la langue, indépendamment de la catégorie sociolinguistique du locuteur <sup>4</sup>. (ma traduction)

Dans les extraits observés, les compétences linguistiques et formulaïques surtout ont été relevées, en considérant que certains traits – endogènes – témoignent de leurs compétences socioculturelles. Des difficultés concernant la cohésion du discours ont été identifiées chez Eugeniusz, en particulier au niveau de l'expression de la temporalité, des difficultés amplement compensées, toutefois, par des compétences linguistiques et formulaïques lui permettant de trouver d'autres voies pour exprimer sa pensée en cas de blocage discursif. Les compétences interactionnelles et stratégiques méritent cependant également d'être discutées ici, en ce qu'elles fonctionnent de manière dynamique avec les autres compétences déterminant la compétence de communication et permettent à chacun des deux frères d'équilibrer son parler pour mener à bien ses pratiques sociales en français sans que la langue ne soit plus une barrière. Je ne m'arrêterai toutefois pas sur la compétence interactionnelle, dont les entretiens témoignent en eux-mêmes qu'elle est largement maîtrisée : la gestion de l'interaction est en effet largement partagée entre eux et moi, aucun étayage n'est jamais nécessaire, Eugeniusz et André y sont parfaitement autonomes, adéquats et cohérents. La comparaison entre leurs discours révèle toutefois des compétences stratégiques différentes, destinées à surmonter des obstacles discursifs distincts, mais également liées au sens que chacun donne à sa vie en Suisse et dans l'espace social : je le montrerai dans le prochain chapitre, me contentant ici de décrire les deux stratégies.

Si Rampton (1995) développe la notion de *crossing* pour décrire le fait d'emprunter des expressions ou des phrases de la langue d'autrui pour marquer son appartenance

<sup>4</sup>*In any case, such data strengthen the idea that learners' varieties should be included in a continuum between native and non-native [...], enriching our general knowledge about linguistic processing, behaviour, and universal tendencies, regardless of speaker's sociolinguistic category.*

à un groupe donné, de manière ponctuelle et contextualisée et sans pratiquer cette langue par ailleurs, la notion de *passing*, développée par Piller (2002), décrit le souhait et le fait de

détenir un niveau d'expertise suffisamment solide en L2 pour être reconnu, en certaines occasions, comme locuteur natif par d'« authentiques » locuteurs natifs. Autrement dit, le fait que les locuteurs ayant reçu cette langue par héritage et par expertise (les locuteurs « authentiques ») aient l'impression qu'il en va de même pour le locuteur L2 »<sup>5</sup>. (ma traduction) (Piller, 2002 : 181)

C'est donc bien à ce phénomène que se rattache la stratégie principale d'André pour fonctionner dans l'espace social francophone, comme le montre son choix de prénom ou sa pratique de normes endogènes allant jusqu'à une appropriation phonologique de la musicalité régionale, on l'a vu. André ne pratique donc pas le *crossing*, puisqu'il pratique la langue dans son entier, au quotidien, et que sa pratique est cohérente avec sa volonté de se fondre, en quelque sorte, dans l'espace social : il pratique par contre le *passing*, comme il l'explique ici :

#### Exemple 10

- AC combien c'est important pour toi de bien parler bien écrire en polonais ou en français c'est égal parce que tu parles quand même bien français
- A je sais pas c'est. c'est. je parle pas juste pas juste parce que [...] moi les mots sont raccourcis un peu. bon ça c'est le Valais qui coupe c'est c'est le Valais c'est le. c'est un peu chaque région il parle pas la même chose c'est pour ça je dis je dis pas vraiment les mots justes en français c'est ça. non je parle mieux qu'Eugeniusz ça j'ai sûr parce que lui il a peut-être pas d'accent. moi je rappelle une fois même c'était il y a dix ans en arrière j'étais avec mon frère gémeau on était au bistrot et puis après on a boire un verre et puis après on a commandé quelque chose pour manger les gens ils savent pas on n'est pas on est on est étranger. c'est qu'on a parlé français on on. justement on a pas parlé polonais avec comme ça les gens ils savent pas ils disent ah salut Valaisan\ ils savent pas si je suis Polonais après ils cherchent un petit peu l'accent. comme j'étais hôpital aussi ils ils savaient il a un accent un peu différent (x) [...]
- AC ça te plaît ça de pas être de pas être reconnu comme étranger quand tu parles en français/

<sup>5</sup> [...] the highly proficient L2 speakers [...] are, on occasion, warranted as native speakers by 'authentic' native speakers. That is, speakers to whom the language belongs through heritage and expertise ('authentic' native speakers) are under the impression that the same is true for the L2 speaker.

- A c'est bien des fois parce que moi j'aime pas comme des fois ils disent. si je parle polonais ça ils savent direct bien sûr c'est. pour ça moi des fois je cache un peu comme ça ils doivent un peu réfléchir si c'est je sais pas polonais ou Slovaquie ou. ouais après si ils demandent ouais je dis ouais je suis Polonais. bon moi ça me ça me dérange pas. je préfère pa- je préfère parler polonais où y a des Français où y a des il y a des beaucoup de gens (pourquoi/) parce que c'est c'est je sais pas [...] des fois je fais juste pour embêter
- AC mais ça veut dire que quelque part alors [...] tu as passé la moitié de ta vie en Pologne l'autre moitié en Suisse t(u) es un peu les deux (les deux oui) ça fait vingt ans tu passes aussi. tu es aussi Polonais que Valaisan finalement
- A bon je sais pas s'il faut dire Suisse ou Valaisan c'est pas moi qui dit ça moi c'est des collègues qui parce que maintenant comme j'habite au Valais maintenant depuis 2011 des fois je tourne à Neuchâtel je vois mes collègues à il y a 10 ans en arrière comme je vais quand j'étais à Neuchâtel et puis ils disent ah Valaisan\ et et ça ils savent direct l'accent que je parle je sais pas ça c'est c'est possible moi je sens pas mon accent
- AC ça te fait plaisir ou ça te fait rien ou ça te ça te fait rire ça te fait rire plaisir aussi
- A qu'ils disent ah salut Valaisan/ moi je dis ah je sais pas ah j'habite au Valais\. après peut-être je dis je suis faux Valaisan voilà pas vrai Valaisan mais faux Valaisan. mais bon ça. ça me fait rire ça me plaît c'est c'est bon. c'est comme ça. ça me fait ça me fait rien ça me dérange pas ça me dérange pas non si ils me disent toi t'es Valaisan je dis ah oui

Dans cet extrait, André développe le sens qu'il donne à ce que d'autres considèrent comme son « accent valaisan » face à deux normes : celle du français standard d'abord, dont cet accent s'écarte (« moi les mots sont raccourcis un peu. bon ça c'est le Valais qui coupe c'est c'est le Valais c'est le. c'est un peu chaque région il parle pas la même chose c'est pour ça je dis je dis pas vraiment les mots justes en français »), face à l'attendu vis-à-vis d'un locuteur allophone (« non je parle mieux qu'Eugeniusz ça j'ai sûr parce que lui il a peut-être pas d'accent »), dont il s'écarte par cette maîtrise de l'accent régional, et enfin face aux contextes sociaux dans lesquels il peut naviguer en avançant différents positionnements (« les gens ils savent pas on n'est pas on est on est étranger. c'est qu'on a parlé français ») et donc différentes identités sociales (« ils savent pas ils disent ah salut Valaisan\ ils savent pas si je suis Polonais après ils cherchent un petit peu l'accent. comme j'étais hôpital aussi ils ils savaient il a un accent un peu différent »). Les représentations sociales que mobilise André pour décrire son rapport au français et à son propre accent lui permettent ainsi d'équilibrer sécurité et insécurité en fonction des contextes. S'il évoque une certaine insécurité linguistique face à ce qu'il décrit comme une norme dont il s'écarte, il valorise toutefois son accent en français qui lui permet de se faire voir comme membre légitime d'une communauté de pratique (au restaurant), d'être le seul à même de se catégoriser (à l'hôpital) ou encore de décider quand il souhaite se voir catégoriser comme francophone ou comme

allophone. Par ailleurs, le fait que son accent soit catégorisé comme « valaisan » par des locuteurs de Neuchâtel et non par des Valaisan · ne · s, puisqu'il déclare ailleurs ne pas se souvenir que son accent ait été catégorisé comme tel en Valais, le pousse à nuancer le sens de son appartenance en direction d'une certaine insécurité quant à son identité valaisanne : peut-être est-il plus « suisse » que « valaisan », ou est-il « faux Valaisan » et non « vrai Valaisan. Cette ambivalence entre sécurité et insécurité linguistique et sociale s'énonce ainsi dans son hésitation, à la fin de l'extrait, lorsque je l'interroge sur son sentiment face à cet accent : ce qui le « fait rire » et lui « plait » est sans doute cette hétéro-catégorisation de « Valaisan » hors canton, qui le légitime en tous les cas comme locuteur francophone de Suisse romande, alors que ce qui ne lui « fait rien » et ne le « dérange pas » est sans doute cet écart qu'il remarque face à la norme standard du français, qui pourrait être dévalorisé, en particulier par moi, comme spécialiste de la langue.

Les travaux de Piller (2002) sur le *passing*, qui s'intéressent à des apprenants de langue avancés et sur la manière dont ceux-ci perçoivent leurs propres performances en L2, ont largement contribué à ouvrir de nouvelles perspectives sur la langue des nouveaux locuteurs d'une langue donnée. L'objectif, en développant cette notion, était en effet de recatégoriser les apprenants avancés en locuteurs experts de leur L2, un changement de perspective assez radical sur l'appropriation langagière par rapport aux travaux francophones sur la LA qui faisaient de l'appropriation langagière un processus jamais abouti, on l'a vu plus haut. Apprendre parce que l'on se considère comme un apprenant est différent d'apprendre parce que l'on rencontre toujours de nouvelles ressources langagières. Dans le premier cas, tel que le propose la perspective actionnelle par le biais du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2001), contemporain des travaux de Piller, le processus est en effet infini, que ce soit en L1 ou en L2. Si cette idée d'apprentissage tout au long de la vie comporte certains avantages – celui surtout de ne pas figer la personne dans un niveau donné –, elle tend cependant à rendre la maîtrise d'une norme idéale standard inaccessible, en L1 comme en L2, avec des conséquences tout à fait comparables sur l'insécurité linguistique et sur la stratification sociale. *A contrario*, l'intérêt du concept de *passing* est de considérer le processus d'apprentissage comme pas (ou plus) pertinent à partir d'un certain point et dans certains contextes, lorsque la langue n'est pas le principal enjeu des pratiques sociales : c'est bien ce dont témoigne le discours d'André sur ses pratiques en français. Ces deux idées ne sont évidemment pas contradictoires, mais elles ne mettent pas l'accent sur le même pan de l'apprentissage, la première se focalisant sur la langue à maîtriser, certes *via* une centration sur l'apprenant, et l'autre sur la personne dans ses positionnements et agir sociaux médiés par la langue. Dans le cas d'André – et également d'Eugeniusz – l'une ou l'autre perspective ne conduisent en effet pas à la même évaluation du niveau de maîtrise du français puisque, dans le premier cas, l'écart entre la norme standard et leur production est encore relativement important, alors que dans le second, force est de constater que tant les positionnements que les agir sociaux fonctionnent de manière globalement satisfaisante dans presque tous les contextes, j'y reviendrai. En outre, Piller (2002) relève également le biais qui consiste à mesurer les compétences et performance de ces usagers experts à l'aune de locuteurs natifs, considérés dans un idéal monolingue : si leur L2 n'a pas d'influence (en

principe) sur leur L1, les usagers experts de L2 continuent à voir leur L1 influencer leurs performances. La question se pose donc de savoir ce que signifie être usager expert d'une (nouvelle) langue, face à ces marques d'altérité imposées par la L1 : experts par rapport à quelle(s) normes et à quel(s) locuteurs natifs, puisque le locuteur natif idéal et monolingue n'existe pas ? Si l'une des préoccupations de Piller est de savoir, en regard de ce biais, comment évaluer le degré d'expertise en L2, il s'agit en effet de se demander à quels locuteurs natifs il s'agit de comparer, pour mieux comprendre comment un haut degré de proximité avec les normes endogènes de ces derniers permet de considérer, *in fine*, que des néolocuteurs du français – comme on peut être néolocuteur du breton ou du patois d'Évolène – sont des francophones à part entière, quelles que soient les marques d'altérité et/ou d'endogénéité qui émaillent leur parler. Bien que son objectif soit différent, la notion de *passing* telle que développée par Piller (2002) s'avère donc extrêmement opérationnelle. En termes de compétence de communication, pour revenir au modèle de Celce-Murcia, il faut en tout cas considérer que le *passing* est chez André une compétence stratégique importante, qui lui permet de mener à bien ses pratiques sociales de manière satisfaisante à ses yeux, en jouant entre différentes normes selon les contextes.

Eugeniusz, quant à lui, ne fait pas preuve de *passing*, mais déclare s'appuyer sur des techniques acquises auprès du réseau social de Marianne, spécialiste en développement personnel :

#### *Exemple 11*

E elle m'a aidé beaucoup de choses pour dans la tête. ça aide beaucoup parce que je sais comment maintenant parler avec les gens comment intégrer comment faire ça. c'est un peu stratégie aussi souvent. c'est communication communication. tu peux jouer aussi avec les gens. et puis maintenant c'est beaucoup beaucoup mieux j'ai j'ai facile facile pour beaucoup de choses même mon patron chez nous il dit ouais je sais pas comment tu fais parce que t'as t'es toi t'es bien avec architecte c'est tous les clients contents moi je dis oui ça c'est j'ai pris quelque chose et puis je sais comment utiliser parce que moi j'ai. avec tous les clients sont super contents de mon travail déjà et puis communication même comme je parle comme ça comme pas comme il faut mais sont tous contents et toujours bien

Dans ce qu'il relate ici, Eugeniusz construit un parallèle entre ce qu'il observe comme des écarts par rapport au français standard (« même comme je parle comme ça comme pas comme il faut ») et sa compétence stratégique, qui lui permet mener à bien facilement (« j'ai facile facile pour beaucoup de choses ») ses agir sociaux quotidiens dans la plupart des contextes. Il relève en particulier ses rapports professionnels, avec les clients et les architectes, où il se reconnaît une forte compétence, d'ailleurs relevée et valorisée par son employeur. Ce qu'Eugeniusz décrit ici correspond absolument à la compétence stratégique identifiée par Celce-Murcia, et a ici deux effets essentiels à la vie dans une nouvelle langue : faciliter la communication en palliant certaines lacunes

dans d'autres pans langagiers, et surtout, permettre à la personne de mettre en avant ses compétences et ses ressources plutôt que ses difficultés linguistiques.

#### 2.4 Trajectoires de vie, subjectivité et compétence(s) de communication

Afin de compléter la description de la compétence de communication en français d'Eugeniusz et André, et de leurs oscillations entre marques d'endogénéité et d'altérité, il importe enfin de s'intéresser à la trajectoire de chacun des deux frères, ainsi qu'au sens que chacun donne à ses expériences sociales et langagières lorsque celui-ci influence le développement de la compétence de communication et les pratiques langagières effectives. C'est ce à quoi sera dédiée cette dernière partie de l'analyse.

Eugeniusz, né en 1973, est arrivé en Suisse en 1999, soit trois ans avant l'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne sur la libre circulation des personnes<sup>6</sup> : il a donc travaillé illégalement durant près de dix ans comme ouvrier agricole dans des fermes. Il déclare que cette première étape de sa vie en Suisse est en lien direct avec le caractère fautif de son français :

##### *Exemple 12*

E chez le paysan tu travailles seul alors pour ça j'ai pris aussi le français un peu petite nègre comme Marianne m'a dit [...] alors temps en temps tu écoutes radio et puis temps en temps le patron dit quelque chose. une fois le matin. alors un peu tu écoutes radio télé et puis tu aller au magasin et puis après c'est difficile comme tu connais rien le français sans sans école sans. difficile prendre. tu penses et puis comme moi j'ai j'ai toujours réfléchi logique alors j'ai réfléchi logique et puis ça va pas parce que logique c'est pas même chose comme le pratique (pratique) pratique parce que j'ai toujours réfléchir. en Pologne c'est dit comme ça alors j'ai essayé de traduire comme ça et ça ça marche pas [...] tu sais comment j'ai j'ai pris deux trois mots vite tu sais comment / par exemple comme lui a demandé demandé va chercher seau bidon tu fais grimace je sais pas quoi alors lui a vite cherché bidon et puis comme a jeté contre toi tu sais c'est bidon. c'est beaucoup choses tu es obligé vite réfléchir réagir qu'est-ce que c'est parce que si tu comprends pas vite tu es toujours dans merde et puis toujours difficile et puis c'est stress stress parce que là tu es arrivé chez paysan pour travailler pas pour prendre école hein et puis lui a pas le temps et lui pas patient pour faire ça

L'absence quasi totale de pratiques sociales en français (et dans quelque langue que ce soit d'ailleurs), l'absence de ressources métalangagières et de guidage dans la langue, un écart trop grand entre la langue d'origine et la langue cible, mais également le « stress » d'un emploi demandant une vigilance constante pour effectuer ce qui est demandé sans prêter le flanc à la violence, sont autant d'éléments qu'Eugeniusz relève comme liés à ses difficultés linguistiques. Quelle que soit en effet la perspective adoptée

<sup>6</sup>[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/fza\\_\\_schweiz-eu-efta.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/fza__schweiz-eu-efta.html)



sur l'appropriation langagière, l'exposition à la langue est nécessaire pour que la personne l'acquière, et Eugeniusz a clairement manqué d'input à cette période.

Quoiqu'ayant suivi, deux ans plus tard (2001), un parcours similaire sur les plans professionnels et administratifs, André, né en 1980, a de son côté expérimenté une socialisation langagière complètement différente durant ses premières années en Suisse, comme il le relate ici :

### *Exemple 13*

AC et puis c'était des fermes. où tu travaillais c'était des grandes fermes avec beaucoup de gens ou tu étais tout seul

A non il y avait le patron la femme et ses enfants (et puis tu habitais avec eux) oui oui et puis certaines places c'était. moi. moi c'était comme le fils pour eux il y a beaucoup de places même si même je connais jusque maintenant et si j'allais chez eux ils diraient ah ça c'est mon fils ils aimait. bon il y avait des places des gens un peu des. bon ça c'est travail un jour et puis non non\ . non non\

AC mais c'était plutôt des bonnes expériences quand même

A oui oui c'est ça le but le but après ma foi ça arrive à tout le monde donc on peut pas tomber tout le temps dans des bonnes places il faut il faut faut (es)sayer faut (es)sayer [...] après une semaine c'était tout j'ai tout compris le travail parce que moi je suis. je suis le type qui. pas besoin de l'expliquer dix fois c'est juste. moi j'ai quand j'ai commencé un peu parler il m'a montré une fois deux fois après au bout d'un moment j'ai débrouillé tout seul et puis. si tu veux le patron il est parti le week-end il m'a laissé tout seul travailler et c'était pas problème. bon au début difficile c'est un peu langue c'est vrai tu arrives à zéro tu connais pas le langue tu connais pas les gens c'est ça

À son arrivée, André est placé dans des fermes où sa socialisation est familiale, en termes pratiques puisqu'il vit dans la maison, et en termes affectifs, puisqu'il déclare avoir plusieurs fois noué des liens presque filiaux avec ses employeurs. Par ailleurs, André relate avoir reçu des explications concernant le travail de la part de son patron, jusqu'à ce qu'il ait « commencé un peu parler » et ait été capable de fonctionner seul à la ferme. Ce récit contraste fortement avec celui d'Eugeniusz, dont il représente presque l'exact contraire en termes d'accès et de modalités d'accès à des pratiques sociales dans la langue du lieu.

Mais la seule expérience d'une socialisation langagière différente ne suffit pas à expliquer que le parler d'André soit plus marqué d'endogénéité et celui d'Eugeniusz plus marqué d'altérité. Leurs représentations sociales sur différents sujets, comme par exemple le maintien et la transmission de l'identité polonaise au sein de la famille, ou leur rapport à la Pologne et à la Suisse, comme dans les extraits ci-dessous, varient en effet suffisamment pour pousser André vers le *passing*, destiné à le rendre presque invisible parmi les locuteurs natifs, et Eugeniusz vers des stratégies lui permettant

de conserver ses marqueurs identitaires tout en assurant une communication la plus optimale possible :

*Exemple 14*

- AC toi tu auras jamais envie de retourner en Pologne vivre
- A non c'est la catastrophe maintenant c'est des voleurs la politique et tous les prix et tout qui monte le baril de pétrole c'est c'est le même prix et puis ils montent les prix à 200% [...]
- AC mais tu es quand même un peu fier d'être Polonais à l'origine ou pas spécialement ou tu t'en fous
- A moi je m'en fous ouais peut-être la retraite je tourne en Pologne je sais pas peut-être je reste ici non moi j'ai jamais jamais pensé rentrer après dix ans je peux pas parce que maintenant bon on a les gamins ils sont là on est tous là ils prennent l'école ici on vive ici j'ai pas à décider changer tout d'un coup dans dix ans on tourne en Pologne non même si c'est cher tout est cher on paye les factures on vive ici on reste là et puis voilà. peut-être la r(e)traite je sais pas la r(e)traite acheter un petit studio et puis voilà. non moi je suis moi j'ai décidé même si même si c'est cher tout qui est cher parce que factures faut payer pour. on arrive pas à mettre l'argent même à côté un peu. mais au moins vivre. après le reste moi j'ai pas besoin de un million pour vivre
- E moi je je suis fier polonais. tout. même je pense comme je parle comme il faut français les gens savaient comme je suis pas Suisse [...] et puis quand même même comme je parle le le comme il faut français je toujours rester polonais
- AC c'est important pour toi
- E même même je dis je suis Polonais [...] parce que dans chaque pays sont sont bonnes personnes mauvaises personnes moyen je sais pas quoi e quand même Polonais sont toujours réputation ouais alcool je sais pas quoi dans tous les les les pays c'est vodka [...] moi j'aime comment je je suis. je pense je bon type je fais ça et puis pour moi c'est pas honte de dire je suis polonais parce que je je bonnes valeurs aussi. mauvaises aussi et puis quand même j'ai j'ai pas honte [...] et puis si je suis bon et puis je peux montrer mon valeur mon pays aussi volontiers parce que c'est c'est joli aussi et puis et puis beaucoup de choses bien [...] alors pour moi c'est moi je reste Polonais. après après encore une chose. si c'est possible comme je peux demander deuxième nationalité par exemple suisse je prends volontiers. ah et puis ça c'est pas pour quitter Pologne c'est pourquoi c'est pour sécuriser parce que quand même les Suisses c'est un peu l'autre système politique l'autre. neutre pour la guerre ça ça ça et puis maintenant comme c'est la vie c'est toujours plus difficile plus difficile [...]

À ma question sur sa fierté polonaise, André répond très clairement (« moi je m'en fous ») : ce n'est pas un point pertinent pour lui. De la Pologne comme de la Suisse, il relève avant tout les inconvénients, déclarant ne pas savoir où il vivra à la fin de sa vie professionnelle. Il présente par contre la situation de sa famille (« maintenant bon on a les gamins ils sont là on est tous là ils prennent l'école ici on vive ici ») et son intérêt pour la vie tout court (« mais au moins vivre. après le reste moi j'ai pas besoin de un million pour vivre »), et non les qualités intrinsèques de chaque pays, comme les moteurs de ses choix de vivre en Suisse ou en Pologne. De la même manière, ailleurs dans l'entretien, il relate que sa femme et lui ont décidé de ne plus suivre les traditions polonaises, parce que les enfants ne s'y intéressent pas : ce qu'il considère comme le bien-être de sa famille semble donc bien primer sur les attachements identitaires et culturels du pays d'origine. Sur le plan langagier, le *passing* dont fait preuve André en français lui laisse toute liberté de continuer sa vie en Suisse ou en Pologne, en n'ayant à revendiquer aucun des deux identités et, surtout, en évitant au maximum les conséquences sociales liées à son altérité : André est un caméléon communicatif. À l'inverse, Eugeniusz se déclare « fier » d'être Polonais, au point de souhaiter le mettre en avant lorsque l'occasion se présente. D'une certaine façon, il laisse entendre ici que sa manière de parler un français teinté d'altérité et de consonances slaves le revendique pour lui, des marqueurs identitaires qui seraient à réinventer s'il parlait autrement : on l'a vu, Eugeniusz mobilise d'autres stratégies que le *passing* pour mener à bien ses agir sociaux et professionnels en français, ce qui semble cohérent avec cette volonté déclarée d'assumer pleinement son identité polonaise. Il ne s'agit pourtant pas ici de considérer que la pratique d'un accent est uniquement un choix : certains aspects de l'accent sont, comme le soulignent Derwing et Munro (2009), hors de contrôle du locuteur L2. Dans le cas d'Eugeniusz, il importe néanmoins de considérer à la fois ses possibilités limitées de choisir son style en regard de son insécurité linguistique, de ses fossilisations, de ses agir sociaux et de ses ambivalences de positionnement entre la Suisse et la Pologne, et les stratégies qu'il parvient à déployer pour passer outre ces blocages et mener à bien ses agir sociaux.

Un dernier exemple d'influence de la subjectivité sur le développement des compétences de communication et sur les pratiques langagières effectives concerne les représentations des deux frères sur les langues en général, Eugeniusz les considérant comme des marques de différences sociales et identitaires, et André comme des possibilités relationnelles, ce qui reste cohérent avec tout ce qui précède. Ainsi, à plusieurs reprises dans l'entretien, André explique avoir voulu apprendre la langue le plus rapidement possible parce que « c'est plus facile c'est tout plus facile pour communiquer avec les gens pour travailler pour faire tout quoi ». Il déclare avoir appris très vite à communiquer en côtoyant les gens, dans tous ses contextes et dès son arrivée :

*Exemple 15*

- A j'ai sorti **avec mon frère** on est allé **voir des copains** une fois on a **joué au foot** puis c'est pour ça on a. bon après **deux mois** ça commençait déjà à comprendre parler j'ai pris comme ça
- A tu arrives à zéro tu connais pas le langue **tu connais pas les gens** c'est ça c'était très portant. après moi je voulais prendre vite et **un mois après** je commençais déjà à parler comprendre
- A bon c'est un peu le vocabulaire de construction les machines un peu après **quelqu'un m'a dit** c'est ça après moi j'ai pris [...] après c'était facile au bout **d'une semaine dix jours**

Dans ces extraits, André lie la langue au relationnel et à la communication. Chaque fois qu'il relate ses apprentissages, il évoque leur rapidité et les personnes qui les ont permis et favorisés, sans jamais mentionner de difficultés. Eugeniusz, de son côté, on l'a vu plus haut, relate plutôt son manque de socialisation en français durant ses premières années dans des fermes, et fait à plusieurs reprises mention de ses lacunes linguistiques et des problèmes de communication qu'elles peuvent parfois engendrer. Le relationnel est également important, voire primordial pour lui, mais avec une conscience explicite de l'espace social dans lequel il évolue et des conséquences sociales que son français peut provoquer. Lorsqu'il s'exprime par exemple sur le rôle que joue sa relation avec Marianne dans le développement de ses compétences en français, il est ainsi toujours question de statut social médié par la langue :

*Exemple 16*

- E c'est grand stress pour moi parce que tu essaies parler comme il faut. déjà tu essaies parler comme quelque chose comme tu connais moi je suis manoeuvre dans charpente et puis c'est pas grande école. alors tu essaies un peu intégrer un peu faire discussion c'est difficile. alors moi j'ai fait quand même j'ai j'ai forcé aller

Eugeniusz s'exprime ici au sujet des amis de Marianne, et de sa difficulté à agir dans ce milieu qu'il considère comme différent du sien (« moi je suis manoeuvre dans charpente »), une difficulté qui est plurielle, à la fois langagière (« parler comme il faut »), discursive (« un peu faire discussion ») et socioculturelle (« parler comme quelque chose comme tu connais », « intégrer un peu »). Si Eugeniusz exprime clairement la distinction entre ces trois pans de sa compétence de communication, il évoque néanmoins toujours la différence de langues comme une séparation plutôt que, comme André, comme une manière de rassembler. Ceci se confirme en regard d'une troisième langue importante à mentionner dans le contexte des normes endogènes : le patois francoprovençal encore très vivant dans la région et en particulier parmi les locuteurs actifs dans les secteurs primaire et secondaire. Chacun des deux frères a en effet un rapport différent à l'égard de cette langue qu'ils ne pratiquent pas. Pour André, il

fait partie de la communication habituelle, il s'agit d'une possibilité supplémentaire de communiquer, comme il le relate ici :

*Exemple 17*

- A un moment moi j'ai hésité parler patois aussi  
 AC tu le comprends/  
 A oui pas tout. c'est. beaucoup mots sont quasiment mêmes un peu pas le même accent. des fois je comprends quand ils parlent les collègues [...] moi je connais deux mots en patois *cho bin chenda* c'est bien santé voilà

Eugeniusz, de son côté, relate un événement lié au patois pour expliquer pourquoi il est parfois inconfortable d'être en présence de personnes parlant entre eux une langue autre que celle partagée par tous les interlocuteurs en présence :

*Exemple 18*

- E j'ai marqué comme les paysans ouais un paysan avec nous parle français et puis quand deuxième paysan arriver tout de suite ont parlé patois. tout de suite tous sont parlé patois. et puis après après comme j'ai demandé pourquoi pourquoi tu parles maintenant français et puis comme lui arrive tout de suite parler patois parce que vous parlez quelque chose pour cacher pour pas trop dire entre nous/ m'a dit non non non c'est c'est naturel c'est naturel le le patois tu entres [au magasin] tous tous on parle patois presque

La première hypothèse qu'Eugeniusz relate avoir faite dans cette situation est révélatrice de ce rapport à la langue « autre », qu'il décrit comme médiatrice de différence (la langue des amis de Marianne), de secret (le patois) ou de silence (le français des premières années), plus rarement de communication, d'agir et d'opportunité, comme le fait André.

### 3 Entre endogénéité et altérité, les conséquences sociales

Le contexte général ainsi brossé de la vie en français d'Eugeniusz et André, en amont de l'analyse de leur parler, de leur compétence de communication et du sens qu'ils donnent à leur trajectoire, permet d'emblée de comprendre deux points importants. Le premier est que ces deux frères ne sont pas dans une dynamique d'apprentissage de la langue, bien qu'ils aient dû, par la force des choses, l'apprendre. Ils sont dans la pratique quotidienne, professionnelle et sociale d'une langue qui leur était au départ totalement étrangère et qu'ils se sont appropriée, dans tous les sens du terme. S'il n'y a là rien de surprenant pour des personnes migrantes dont l'objectif prioritaire était l'emploi, il importe néanmoins de souligner que leur maîtrise du français reflète leurs modes de socialisation et qu'elle s'est depuis longtemps stabilisée dans un état

leur permettant de fonctionner dans tous leurs contextes sociaux, en abordant tous les sujets et en n'étant que rarement freinés dans la communication. Ils s'apparentent ainsi à ce que Coppieters (1987 : 545) décrivait comme des « near-native-like speakers », soit comme des

personnes pour qui la L2 est devenue l'équivalent fonctionnel d'une langue maternelle et qui, à l'exception peut-être de leur accent, ne peuvent plus être distinguées des locuteurs natifs de manière fiable par le biais de leurs « erreurs » ou par un langage inapproprié<sup>7</sup> (ma traduction).

Il faut cependant différencier une maîtrise native de la langue – que ne possède aucun des deux frères – d'une pratique quotidienne, souple, fonctionnelle dans tous les contextes sociaux et tous les sujets abordés quotidiennement. Si Eugeniusz et André ne sont donc pas exactement des « near-native-like speakers » au sens de Coppieters, ils font cependant preuve d'une compétence de communication largement développée en français, puisant dans des ressources variées pour pallier des difficultés linguistiques en grande partie fossilisées, certes, mais aussi pour défendre les places sociales qu'ils souhaitent occuper dans différents contextes, et c'est à mon sens ce qui justifie de les catégoriser comme des locuteurs francophones à part entière.

En effet, comme le soulignait déjà Coppieters (1987 : 565)<sup>8</sup> dans les conclusions de son analyse comparative de « native speakers » et de « near-native speakers », ces deux catégories de locuteurs « développent des grammaires du français significativement différentes » (ma traduction), un résultat qui le conduit à considérer que

[...] les langues sont des construits admettant une définition fonctionnelle et sociale, mais pas une définition formelle rigide, c'est-à-dire qu'un locuteur du français est quelqu'un qui est accepté comme tel par la communauté à laquelle on se réfère comme celle des locuteurs francophones, et non quelqu'un qui est doté d'un système linguistique sous-jacent. (ma traduction)

Si cette idée se rapproche du constat de Lippi-Green ((1997) 2019 : 152), qui se focalise cependant sur la réception plutôt que sur la production des ressources langagières, Coppieters (1987, idem) poursuit cependant en déclarant que la variation observée

<sup>7</sup> *A number of recent works have focused on less-than-fully developed proficiency in a language-on a second language (L2) functioning more as a pidgin, or reduced code answering limited communicative needs, than as a complete language (cf. Schumann 1978, Meisel 1983). However, the attention devoted to such forms of language use and acquisition should not make us forget the existence of more thoroughly developed examples of non-native proficiency in a language. [...] there are many people for whom an L2 has become the functional equivalent of a mother tongue-people who, except possibly for their accent, can no longer be reliably distinguished from native speakers by the 'mistakes' they make, or by the inappropriateness of their language.*

<sup>8</sup> [...] the NS' and NNS's studied here have developed significantly different grammars of French. In other words, a given language [...] does NOT impose a specific underlying grammar on its speakers. [...] Thus our result could be taken as further illustration of the fact that languages [...] are constructs which admit of a functional and social, but not a rigid formal, definition; i.e., a speaker of French is someone who is accepted as such by the community referred to as that of French speakers, not someone who is endowed with a specific underlying linguistic system.

entre des « near-native-like speakers » et des « native speakers » ne peut être considérée comme une forme de variation spécifique du français, en particulier au niveau de leur analyse qualitativement différente de contrastes grammaticaux spécifiques. Ce constat place en effet la maîtrise grammaticale comme un critère prééminent de la catégorisation natif/non-natif, mettant ainsi l'accent sur l'apprentissage guidé de la langue et de son système. S'il est donc sans doute pertinent au niveau de la maîtrise des compétences métalinguistiques, il me semble cependant l'être moins dans une perspective praxéologique de l'appropriation langagière dans laquelle l'agir social dans la langue prédomine sur la maîtrise du système. Le cas d'Eugeniusz et André, comme celui de beaucoup d'autres personnes migrantes, doit en effet être considéré en ce que le rapport entre ces usagers experts du français qu'ils sont et les francophones natifs qu'ils fréquentent n'est pas observé à travers des tâches langagières artificielles et métalinguistiques, mais dans la manière dont ils agissent socialement en français au quotidien (travail, loisirs, vie de famille en particulier). À l'inverse de ce que déclare Coppiters, il me semble ainsi que la maîtrise de normes endogènes couplée à des compétences stratégiques déterminées par des objectifs sociaux spécifiques et individuels, équilibre les marques d'altérité jusqu'à faire de ce type de parler une « variété » du français dont seraient spécifiquement dotées les personnes pour lesquelles le français est une L2, et qui apparaîtrait moins dans l'analyse de la langue que dans celle des pratiques effectives dans cette langue. Il faut évidemment nuancer cette idée, en considérant qu'il ne s'agit pas d'une variété stable, mais d'une forme de français dont les caractéristiques seraient de mêler intimement des marques d'altérité à la (ou aux) variété(s) de français que la personne s'est appropriée(s) : la « variété », dans ce cas, ne peut donc qu'être plurielle et concerner des pratiques dont les processus sous-jacents sont similaires.

On l'aura compris, il ne s'agit donc pas dans cet article de montrer l'existence de normes endogènes dans une région ou un contexte donnés, et encore moins de faire du parler spécifique des locuteurs L2 une norme endogène en soi, dont la caractéristique serait d'articuler des caractéristiques d'endogénéité et d'altérité. Mon hypothèse est plutôt que l'appropriation par la personne migrante d'un style constitué de traits spécifiques à un parler vernaculaire, traits dont certains participent d'une norme endogène, est susceptible de faciliter leur légitimation comme membres d'une collectivité donnée et d'amoinrir certaines conséquences sociales engendrées par les marques d'altérité qui émaillent son discours. L'intérêt de cette légitimation certes relative permettrait ainsi une plus grande autonomie communicationnelle et sociale utile pour mener à bien leurs agirs sociaux. Pour explorer cet axe de réflexion, il importe toutefois de replacer la question des normes endogènes dans son contexte, et d'envisager comment Eugeniusz et André s'y positionnent, en regard de ce qui a été analysé jusqu'ici. Comme le soulignent Hambye et Francard (2008 : 47-48), en effet,

l'existence d'une norme endogène repose nécessairement sur une forme de correspondance entre la norme subjective – les attitudes linguistiques – d'une communauté et sa norme objective – ses pratiques linguistiques : elle suppose que les *attitudes* des locuteurs valorisent et légitiment leurs *propres pratiques* au point de les ériger en modèle. Le discours sur l'état

de la norme endogène du français dans une collectivité donnée ne peut donc faire l'économie de la question du rapport entre pratiques et représentations ou attitudes linguistiques.

Nous l'avons vu, certaines caractéristiques du discours des deux frères relèvent ainsi de traits endogènes, et il s'agit maintenant de comprendre ce que ces usages provoquent ou permettent dans différents contextes. Sans avoir accès au discours de la communauté dans laquelle Eugeniusz et André agissent en Suisse romande, il est en effet possible de déceler dans ce qu'ils disent de leur pratique du français certaines attitudes et valeurs significatives de leur sentiment d'appartenance à différentes communautés. Or si, comme le souligne Wharton (2008 : 178), « [...] une description, sinon complète, du moins approfondie, d'une situation sociolinguistique, ne peut faire l'économie d'une analyse des rôles sociolinguistiques des membres de la communauté, » et s'il faut donc s'interroger sur « [q]ui instaure cette [norme endogène], comment, qui [y] fait allégeance, comment, qui la diffuse... », sa présence dans le discours et dans le répertoire des deux frères implique qu'ils ont suffisamment accès à des pratiques sociales pour pouvoir se l'approprier, la pratiquer, et donc qu'ils y agissent comme membres légitimes, du moins jusqu'à un certain point : ils sont dans tous les cas eux aussi, bien qu'à des degrés différents, porteurs de caractéristiques langagières et discursives reconnaissables comme endogènes dans un espace précis, topographique (le Valais central, et plus particulièrement le Val d'Hérens) et social (des professionnels des secteurs primaire et secondaire que sont l'agriculture et la construction), des caractéristiques qui leur permettent de ou les obligent à se positionner et à se voir positionnés socialement.

Comment, cependant, distinguer la norme endogène de ce que Prudent (2008 : 101) désigne comme les « régularités les plus fréquentes de la langue (le *normal*), [les] contraintes nécessaires à la transmission du système (le *normé*) et [le] respect dû aux autorités (le *normatif* » ? Prudent (*idem*) postule en effet que le normatif revêt une importance particulière « dans les moments formels ou solennels », des moments où il serait donc possible de le reconnaître et éventuellement de le décrire. Si cela est sans doute le cas lorsque la langue, L1 ou L2, d'ailleurs, a été enseignée et apprise suffisamment pour que la personne parvienne à alterner entre différentes normes d'un contexte à un autre, cela est vraisemblablement différent lorsque la langue a été apprise « sur le tas », dans l'urgence de situations sociales et professionnelles relativement peu variées (Maurer, 2001). L'analyse des rôles sociaux dans l'exploration de la norme endogène permet alors de postuler que les positionnements sociaux de nouveaux venus dans un contexte donné dans lequel ils sont socialement et ethniquement marqués d'office comme ouvriers étrangers impliquent de leur part une forme de respect « formel », qui se traduit par l'adoption de ce qu'ils perçoivent comme la norme à s'approprier pour être acceptés. Autrement dit, lorsqu'ils sont engagés en Suisse dans une menuiserie, par exemple, Eugeniusz comme André se trouvent au bas de la hiérarchie de l'entreprise, parce que leurs origines, leur statut administratif et leur maîtrise du français – bref, la migration – les ont déqualifiés d'ouvriers spécialisés (en menuiserie pour l'un et mécanique de précision pour l'autre) à manœuvres étrangers non qualifiés. Pour espérer se faire une place, ils doivent donc non seulement effectuer le travail attendu,



mais également se conformer aux codes sociolangagiers de ce nouvel espace social tels qu'ils les perçoivent, c'est-à-dire repérer dans le *normal*, le vernaculaire quotidien, les comportements les plus saillants pour les constituer en norme à atteindre et à reproduire, pour en faire ce que Prudent (*idem*) décrit comme le *normé*, mais qui est aussi pour eux du *normatif*, puisqu'ils ne s'adressent en français qu'à des collègues et à des employeurs symboliquement (et souvent pratiquement) supérieurs.

C'est alors qu'il importe d'identifier les enjeux sociaux de cette norme pour celles et ceux qui l'érigent et la possèdent parce qu'ils l'ont toujours pratiquée. Ainsi, l'une des particularités de ce que je considère comme la norme endogène de cet espace social topographiquement et socialement ancré est le positionnement de ses locutrices et locuteurs par rapport à la norme scolaire ou académique du français : plutôt que de considérer que cette norme endogène est celle d'un vernaculaire ne nécessitant « pas le recours au français scolaire ou académique » (Bavoux, Prudent, & Wharton, 2008 : 7), il faut également envisager que les locuteurs qui la pratiquent se distinguent en ce qu'ils et elles ne *souhaitent* pas y recourir. Dans sa réflexion sur « l'endogenèse », Klinkenberg (2008 : 22-23) remarque en effet que

[t]ous les aspects de la dynamique sociale sont [...] convoqués dans cette contextualisation [des normes endogènes]. Et en particulier, il y a une variabilité de l'accès à la norme [...]. Il arrive en effet qu'une norme s'impose à un groupe et que les membres de ce groupe tantôt disposent de moyens techniques leur permettant d'adopter les comportements légitimes ou de mener les actions légitimes, tantôt ne disposent pas des moyens techniques adéquats. Dans le premier cas, on peut parler de congruence, et dans le second de distorsion. Un cas particulier de telle distorsion a bien été étudié par les sociolinguistes : celui qui génère l'insécurité linguistique. (22-23)

Or, l'insécurité linguistique fréquemment ressentie face au « français » dans cette région où le franco-provençal est encore très présent, en particulier dans les secteurs professionnels dont il s'agit ici, s'avère ambivalente, à la fois gêne de « mal parler » et fierté de parler le français « autrement » (Zeiter, 2022), comme c'est d'ailleurs le cas pour d'autres contextes (Boudreau, 2016). Loin de ne concerner que les pratiques langagières, comme le souligne encore Klinkenberg (*idem* : 23) au sujet de la manière dont « les normes déterminent l'action », les marqueurs d'appartenance à un lieu et à un espace social spécifiques semblent par ailleurs se diluer – ou s'enrichir par l'appartenance à d'autres contextes sociaux – à mesure que le degré de scolarité augmente, puisque plus les études sont poussées, plus la personne aura tendance à sortir de la vallée, pour étudier d'abord, pour travailler et vivre ensuite. Or

[l]es normes tendent à susciter chez les membres du groupe qui y adhèrent des comportements, des conduites et des postures. Toutes choses que nous résumons par le mot action. [...] Par ailleurs, tant le choix de l'action particulière que celui de son mode d'exécution – effectif ou symbolique – sont des processus guidés par une régulation sociale. Convergence, divergence. Ce sont en effet ces actions qui seront jugées tantôt appropriées, tantôt inappropriées. (*idem*)

Ainsi, comme pour la pratique du français standard, le degré d'études comme les professions exercées génèrent des actions différentes, et provoquent donc des réactions ambivalentes, entre valorisation et dévalorisation des locuteurs selon les contextes de communication : on fera ainsi appel aux conseils d'une amie avocate lorsque cela s'avère nécessaire en louant sa capacité à bien parler et à bien écrire, tout en délégitimant ses postures ou son parler en d'autres circonstances. Il s'agit là de ce que Klinkenberg (idem : 23) décrit comme les critères et sanctions définis par les normes, mais également d'une manière d'énoncer ces normes et les valeurs qui leur sont attachées, et qui sont

inséparables d'un discours. Elles se fondent donc toujours sur un récit primitif, ou un mythe fondateur, et nécessitent la mise au point d'une argumentation, celle-ci fût-elle implicite. Il y a donc une rhétorique des normes. [...] on peut poser qu'une norme est d'autant plus prégnante – et a une plus grande force d'émergence, dans le cas d'une norme nouvelle – qu'elle est à la fois intériorisée et explicite. (Klinkenberg, 2008 : 25)

Ces processus de régulation sociale sont particulièrement prégnants pour Eugeniusz, qui se trouve pris entre deux normes, ou plutôt entre deux idéologies antagonistes et parfois ambivalentes : celles liées à la norme endogène dans son contexte professionnel et celles liées à un respect lettré de la norme standard dans son contexte privé. Marianne, son amie, occupe en effet une profession liée à l'enseignement supérieur et présente une ambivalence certaine entre son attachement et son rejet des particularités régionales, comme les traditions ou la pratique du patois, à la fois valorisées comme éléments culturels et dévalorisées comme caractéristiques de certains milieux sociaux peu éduqués. Dans cette ambivalence, elle tend donc à pointer certaines formulations d'Eugeniusz qu'elle considère comme non standard et donc incorrectes, qu'elles soient issues des normes endogènes ou de régionalismes suisses romands en général, comme c'est le cas de la réponse « service » à un remerciement évoquée plus haut : pour Marianne en effet, on n'a pas à se mettre au service d'autrui, car il s'agit là d'une marque de soumission, matérialisée par la langue, de certaines classes sociales auxquelles elle ne souhaite pas appartenir. Loin de n'être qu'une particularité linguistique, le respect des normes endogènes d'un vernaculaire donné est donc bien aussi un jeu de positionnements sociaux, d'attribution de rôles, même si – ou justement parce que – le capital social, culturel et langagier n'est pas le même pour tous. Pour des personnes migrantes comme Eugeniusz et André, il est alors d'autant plus difficile d'équilibrer les forces pour maintenir la cohésion entre les différents espaces sociaux auxquels ils appartiennent, puisque, « à l'intérieur de sociétés clivées et où règne la violence symbolique, les normes, qu'elles soient objectives ou évaluatives, sont nécessairement plurielles » (idem : 31) : la distinction entre le *normé*, le *normal* et le *normatif* s'apprend au gré de la violence sociale subie en cas d'écart à l'une ou l'autre norme.

Si la réflexion de Klinkenberg (2008) sur l'endogenèse vaut, comme dit plus haut, pour des locuteurs pour qui ces normes endogènes relèvent de la L1, il faut donc impérativement se demander comment et dans quelle mesure ces positionnements sociaux se

reproduisent pour les personnes migrantes qui les rencontrent en L2. Si les ressources langagières accessibles dans un nouveau contexte social et professionnel représentent la norme (à la fois le normal, le normé et le normatif), et que la variété standard n'est pas connue parce qu'elle n'a pas été (suffisamment) rencontrée, la pratique de la norme endogène permet sans aucun doute l'accès à une certaine légitimation dans une collectivité spécifique (l'espace professionnel pour Eugeniusz et André, par exemple) tout en la freinant, voire l'empêchant, dans d'autres (l'espace privé pour Eugeniusz, par exemple). Si les normes, pour reprendre encore Klinkenberg (2008 : 22-25), sont donc partagées dans un contexte donné, intériorisées par une collectivité et relatives à un système de valeurs connues et dominantes dans cette collectivité et ce contexte, les nouveaux arrivants n'ont accès, en premier lieu en tout cas, qu'à des pratiques langagières qui sont à leurs yeux « la norme dominante » et donc, d'une certaine manière, le standard, et dont ils ne perçoivent les enjeux sous-jacents que lorsque tombe la sanction sociale. Or, pratiquer une langue fortement marquée par une norme endogène, et uniquement cette langue-là, sans pouvoir recourir à ce qui, à l'échelle de la francophonie, est considéré comme standard, par exemple, ou sans pouvoir recourir à d'autres normes, représente certes une limitation importante du capital langagier, mais façonne surtout une image sociale (Avanza & Laferté, 2005) caractéristique et potentiellement inadéquate par rapport au capital social, culturel et langagier d'origine : c'est là l'un des pans de la déqualification liée à la migration, en ce que les ressources langagières que la personne parvient à s'approprier ne lui permettent ni de témoigner de ses rôles sociaux antérieurs, ni de faire valoir ses compétences, ni de naviguer au sein d'une large gamme d'agir sociaux. Si ce n'est que partiellement le cas d'Eugeniusz et d'André dans leur espace professionnel, dans la mesure où ils ont certes fini par retrouver un métier conforme à leur formation d'origine mais où ils peinent encore à voir leurs compétences valorisées financièrement comme on l'a vu pour André, il semble en effet bien que, dans le domaine privé, Eugeniusz soit pris dans des enjeux de positionnement bien plus complexes : ses pratiques endogènes sont stigmatisées car non standard et, surtout, représentatives d'un milieu social peu valorisé par Marianne, qui qualifie par ailleurs son français de « petit nègre », soulignant ainsi son altérité et, une fois encore, son écart par rapport au standard. Comme le souligne Prikhodkine (2019a : 22), il importe ainsi de ne pas « dépolitiser l'usage des ressources langagières ». S'il faut éviter de tomber dans le misérabilisme en soulignant trop fortement la difficulté d'accéder à d'autres normes, puisque celles-ci conviennent aux deux frères dans tous les contextes ou presque, il ne faut pas non plus faire preuve d'un esprit trop positif : cette insécurité linguistique que déclare Eugeniusz face au standard tant dans ses pratiques endogènes que dans son usage L2 du français pourrait être l'un des facteurs expliquant que son français reste si marqué d'altérité. Mais elle témoigne également d'une insécurité sociale forte dans certains contextes auxquels il n'aurait sans doute pas eu accès sans Marianne, mais qui ne lui permettent pas pour autant de se sentir plus ou mieux « intégré », on l'a vu.

#### 4 Pour conclure : sur l'accompagnement sociolinguistique des personnes migrantes

Si la question de l'acquisition de normes endogènes est de plus en plus discutée dans le contexte de l'accompagnement sociolinguistique des personnes migrantes en vue de leur « intégration » dans le pays d'accueil (Flubacher, 2013 ; Prikhodkine, 2019b ; Prikhodkine & Correia Saavedra, 2016), les données présentées dans cet article questionnent plus particulièrement l'enjeu que représente l'accès à la langue, et à quel(s) type(s) de langue, en termes surtout d'insertion sociale. Dans un premier temps en tout cas, on l'a vu, Eugeniusz et André n'accèdent qu'à une langue orale teintée d'endogénéité et de régionalismes, qu'ils s'approprient toutefois différemment en fonction de leurs trajectoires, représentations et modes de socialisation. Dans ce cadre, l'un porte plus de marqueurs d'altérité, l'autre plus de marqueurs régionaux, chacun portant cependant les deux. Ces marqueurs correspondent également à leur socialisation dans des groupes sociaux identifiables, en l'occurrence des métiers manuels (agriculture, menuiserie) dans des régions spécifiques, dont l'une des particularités, que ce soit le Val de Travers durant les premières années ou le Val d'Hérens ensuite, est un rapport très fort à l'identité culturelle et territoriale, une identité fortement marquée dans le style des locutrices et locuteurs L1 qui s'en réclament. Ces variétés de français sont au départ les seules rencontrées : non seulement elles représentent donc forcément un standard pour les deux frères, et non des variétés différentes, mais la question n'est également pas primordiale, même pour André pour qui la communication est importante : ils sont en Suisse pour travailler et non pour apprendre la langue. Quoi qu'il en soit, tant l'endogénéité que l'altérité marquent leur style, ce qui, on le voit bien chez Eugeniusz, est susceptible de freiner leur accès à d'autres groupes sociaux, un mouvement certes contrebalancé par la rencontre avec de nouvelles ressources langagières et communicatives, comme il le souligne à plusieurs reprises quand il évoque Marianne, ressources qui transforment encore son répertoire langagier et la conscience qu'il en a.

Dans le contexte de l'accompagnement sociolinguistique des personnes migrantes, le constat posé sur la situation d'Eugeniusz et d'André empêche donc toute généralisation susceptible de soutenir qu'il faut ou qu'il ne faut pas transmettre les normes endogènes en cours de langue. Ce qui est généralisable, par contre, me semble être la complexité que les rapports sociaux induisent tant dans la production que dans la réception de ces normes, d'une part, et l'importance qu'y jouent les pratiques sociales, d'autre part. Force est en effet de constater que la pratique de normes endogènes en L2 a des effets différents selon les contextes, comme c'est d'ailleurs le cas en L1 : la différence est toutefois surtout que ces effets sont rendus plus saillants en L2, parce que ces pratiques sont couplées à des marques d'altérité, à des enjeux d'ethnicité et, bien souvent, à du mépris de classe lié à la fréquente déqualification liée à la migration. La pratique d'une norme endogène peut donc représenter à la fois un neutralisateur ou un générateur d'insécurité linguistique et sociolinguistique, selon les personnes, les moments et les contextes. Or, comme le soulignent plusieurs recherches récentes (French *et al.*, 2017 ; Prikhodkine & Correia Saavedra, 2016), le développement des différents pans de la compétence de communication des personnes pour qui le français est une L2, et notamment l'appropriation de pratiques endogènes, est clairement fonction de leurs pratiques sociales, et donc du développement de leurs *besoins langagières*, au

sens premier du terme tel que l'a développé Richerich (1985). Et c'est bien en ce sens qu'il importe de favoriser l'accès des personnes migrantes à toutes formes de socialisation susceptibles de favoriser leur agir social et leur rencontre avec des ressources langagières et communicatives utiles pour construire et mener à bien leurs projets socio-professionnels, quels qu'ils soient. Il ne s'agit donc évidemment pas ici de renoncer à la transmission guidée de la langue, mais de prôner une distinction moins forte que celle qui existe aujourd'hui, en Suisse en tout cas, entre accompagnement langagier – c'est-à-dire, le plus souvent, centré sur la norme standard – et insertion socioprofessionnelle.

## Références bibliographiques

- ALBER, Jean-Luc, & PY, Bernard. (1986). « Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle : interparole, coopération et conversation ». *Études de Linguistique Appliquée (ELA)*, 61, p. 78-90.
- ARCHIBALD, James. (2017). *Second language processing and linguistic theory*. Oxford Research Encyclopedia of Linguistics. Oxford University Press. En ligne sur <http://linguistics.oxfordre.com>, 10.1093/acrefore/9780199384655.013.372 (consulté le 30.07.2022).
- AVANZA, Martina, & LAFERTÉ Gilles. (2005). « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale, appartenance ». *Genèses*, 4(61), p. 134-152.
- BAVOUX, Claudine, PRUDENT, Lambert-Félix, & WHARTON, Sylvie. (2008). *Normes endogènes et plurilinguisme : aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS.
- BOUDREAU, Annette. (2016). *L'ombre de la langue légitime. L'Acadie dans la francophonie*. Paris : Classiques Garnier.
- BUSCH, Brigitta. (2012). “The Linguistic Repertoire Revisited”. *Applied Linguistics*, p. 1-22.
- CANDEA, Maria, PLANCHENAU, Gaëlle, & TRIMAILLE, Cyril. (2019). « L'accent qu'on a, l'accent qu'on nous donne, l'accent qu'on est ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 31, p. 1-9.
- CELCE-MURCIA, Marianne. (2007). “Rethinking the Role of Communicative Competence in Language Teaching”. In Eva Alcón SOLER & Maria Pilar SAFONT JORDÀ (Eds.), *Intercultural Language Use and Language Learning*. Dordrecht : Springer, p. 41-57.
- CONSEIL DE L'EUROPE. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Unité des politiques linguistiques.
- COPPIETERS, René. (1987). “Competence Difference between Native and Near-Native Speakers”. *Language*, 63(3), p. 544-573.
- CORDER, Stephen Pit. (1967). “The significance of learner's errors”. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 5 (1-4), p. 161-170.
- CORDER, Stephen Pit. (1971). “Idiosyncratic dialects and error analysis”. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 9 (2), p. 147-160.
- DERWING, Tracey M, & MUNRO, Murray J. (2009). “Putting accent in its place : Rethinking obstacles to communication”. *Language teaching*, 42(4), p. 476-490.
- DETEY, Sylvain, RACINE, Isabelle, KAWAGUCHI, Yuji, & ZAY, Françoise. (2016). “Variation among non-native speakers. The InterPhonology of Contemporary French”. In Sylvain DETEY *et al.* (Eds.), *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford Scholarship Online.
- DUPOUY, Myriam. (2019). « Dire (avec) l'accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones. L'accent comme indicateur d'identité linguistique assignée, subie ou choisie ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 31, p. 133-150.
- FLUBACHER, Mi-Cha. (2013). “Language (s) as the key to integration ? The ideological role of diglossia in the German-speaking region of Switzerland”. In Erzsebet BARAT *et al.* (Eds.), *Ideological conceptualizations of language : Discourses of linguistic diversity*. Bern : Peter Lang, p. 171-192.
- FRAUENFELDER, Uli, NOYAU, Colette, PERDUE, Clive, & PORQUIER, Rémy (1980). « Connaissance en langue étrangère ». *Langages*, 57, p. 43-59.

- FRENCH, Leif, BEAULIEU, Suzie, & HUOT, Diane. (2017). « Regard sur le développement de la compétence de communication à l'oral : récit rétrospectif d'un apprenant de français langue seconde ». *Revue canadienne de linguistique appliquée*, 20 (2), p. x-xxiii.
- GALLIGANI, Stéphanie. (2003). « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français ». *LINX*, 49, p. 141-152.
- HAMBYE, Philippe, & FRANCARD, Michel. (2008). « Normes endogènes et processus identitaires. Le cas de la Wallonie romane ». In Claudine BAVOUX *et al.* (Eds.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles* (p. 45-60). Lyon : ENS Éditions, p. 45-60.
- HOLÈS, Jan. (2005). « Particularités linguistiques du français en Suisse romande ». *Philologica*, 87, p. 93-101.
- HYMES, Dell. (1984). *Vers la compétence de communication*. Paris : Didier.
- KLINKENBERG, Jean-Marie. (2008). « Normes linguistiques, normes sociales, endogenèse ». In Claudine BAVOUX *et al.* (Eds.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS Éditions, p. 17-32.
- LIPPI-GREEN, Rosina. ((1997) 2019). « Le mythe du non-accent ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 31, p. 151-162.
- LUZAR, Noelia. (2012). « Sur la possibilité de corriger une fossilisation ». *Synergies Argentine*, 1, p. 53-58.
- MATTHEY, Marinette. (2003). « Le français langue de contact en Suisse romande ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 2, p. 1-11.
- MAURER, Bruno. (2001). *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*. Paris : Éditions Bertrand-Lacoste.
- PILLER, Ingrid. (2002). "Passing for a native speaker : Identity and success in second language learning". *Journal of Sociolinguistics*, 6(2), p. 179-206.
- PORQUIER, Rémy. (1984). « Communication exolingue et apprentissage des langues ». In Bernard PY (Ed.), *Acquisition d'une langue étrangère*, vol. III. Neuchâtel : Presses de l'université de Paris VIII, p. 17-47.
- PORQUIER, Rémy. (1986). « Remarques sur les interlangues et leurs descriptions ». *Études de linguistique appliquée*, 63, p. 101-107.
- PORQUIER, Rémy. (2003). « Deux repères de recherche sur l'interaction exolingue ». *LINX* (49), p. 51-62.
- PRIKHODKINE, Alexei. (2019a). « Accents régionaux du français : interroger des évidences ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 31, p. 1-19.
- PRIKHODKINE, Alexei. (2019b). « Faire « local » avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation ». *Minorités linguistiques et société*, 12, p. 126-147.
- PRIKHODKINE, Alexei, & CORREIA SAAVEDA, David. (2016). « Pratiques langagières légitimes et ethnicité : quels rapports ? » In Laurence ARRIGHI & Annette BOUDREAU (Eds.), *Langue et légitimation : La construction discursive du locuteur francophone*. Québec : Presses de l'Université de Laval, p. 107-125.
- PRUDENT, Lambert-Félix. (2008). « Anomie, autonomie et polynomie dans les régions françaises d'outre-mer ». In Claudine BAVOUX *et al.* (Eds.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS Éditions, p. 101-116.
- PY, Bernard. (1980). « Quelques réflexions sur la notion d'interlangue ». *TRANEL*, 1, p. 31-54.
- PY, Bernard. (1991). « Bilinguisme, exolingue et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2 ». *TRANEL* (17), p. 147-161.
- PY, Bernard. (1995). « Interaction exolingue et processus d'acquisition ». *Cahiers de linguistique et des sciences du langage*(7), p. 159-175.
- PY, Bernard, & GAJO, Laurent. (2013). « Bilinguisme et plurilinguisme ». In Jacky SIMONIN & Sylvie WHARTON (Eds.), *Sociolinguistique du contact*. Paris : ENS, p. 71-93.
- RACINE, Isabelle, ANDREASSEN, Helen, & BENETTI, Laurence. (2016). "French in Switzerland. A speaker from Neuchâtel". In Sylvain DETEY *et al.* (Eds.), *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford Scholarship, p. 223-234.

- RACINE, Isabelle, & ANDREASSEN, Helen. (2012). "A phonological study of a Swiss French variety". In Randall GUESS *et al.* (Eds.), *Phonological Variation in French : Illustrations from Three Continents*. Amsterdam : Benjamins, p. 173-207.
- RAMPTON, Ben. (1995). *Crossing. Language and ethnicity among adolescents*. New York : Longman.
- RICHTERICH, René. (1985). *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*. Paris : Hachette.
- ROSEN, Evelyne, & PORQUIER, Rémy. (2003). « Présentation. L'actualité des notions d'Interlangue et d'interaction exolingue ». *LINX* (49), p. 7-17.
- SANTIAGO, Fabián. (2018). « Produire, percevoir et imiter la parole en L2 : interactions linguistiques et enjeux théoriques ». *Revue française de linguistique appliquée*, XXIII (1), p. 5-14.
- SELINKER, Larry. (1972). "Interlanguage". *International Review of Applied linguistics in Language Teaching*, 10 (1-4), p. 209-232.
- TORTEL, Anne. (2021). « Le rythme en anglais oral : considérations théoriques et illustrations sur corpus ». *Cahiers de l'APLIUT*, 40 (1). En ligne sur <https://doi.org/10.4000/apliut.8857> (consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2022).
- WENGER, Etienne. (2009). *La théorie des communautés de pratique. Apprentissage, sens et identité*. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.
- WHARTON, Sylvie. (2008). « Normes endogènes. École et attendus politiques : une notion sociolinguistique à l'épreuve des aires créoles ». In Claudine BAVOUX *et al.* (Eds.), *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créoles*. Lyon : ENS Éditions, p. 177-192.
- ZEITER, Anne-Christel. (2017). « Mixité, plurilinguisme et exolinguisme dans le couple ». *Langage & société* (162), p. 115-134.
- ZEITER, Anne-Christel. (2022). « Transmettre le français à des requérants d'asile ou le patois à des enfants d'Evolène : l'engagement glottopolitique, entre redistribution et reconnaissance ». *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, 36, p. 162-183.